

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
  
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:      Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

## LE DROIT DE TESTER.

---

Le droit de propriété a été, de tout temps, considéré comme une des bases essentielles de l'édifice social, sinon la plus essentielle après la religion, et comme la source de la vie des peuples. En lui se résument toutes les questions économiques, découle la stabilité de l'état comme celle de la famille, et on ne peut y porter atteinte sans que se produisent ces malaises, ces incertitudes, ces crises, ces injustices qui font le malheur des nations. Ce droit sacré, imprescriptible, immuable, qui se transmet de siècles en siècles, ces générations en générations, a eu son commencement dans Adam, et aura sa fin dans le dernier des hommes. Sous l'empire du paganisme, il a été respecté et maintenu ; et à la venue de Jésus-Christ sur la terre, il a été sanctionné et régénéré par la société catholique qui, en réglant la propriété par la justice, l'a purifié par la charité.

Mais quelque précieux que soit ce droit, quelque sacré qu'il puisse paraître, ce n'est pas à dire qu'il a prévalu sans contradiction. Il s'est rencontré des hommes, qui, par leurs affirmations hardies, par leur témérité insultante pour la dignité humaine, par leur égoïsme farouche, ont osé attenter à ce droit, ont voulu ébranler cette colonne, au risque de s'ensevelir eux-mêmes sous les débris de la société. Proudhon, ce *dernier impie*, résumant les doctrines révolutionnaires dans un mot devenu célèbre, s'est écrié : " la propriété c'est le vol." Et pourtant, comment prétendre qu'elle n'est pas un don de Dieu ? don de sa sagesse, don de sa bonté, et qui constitue, en faveur du genre humain, une double propriété, la propriété du sol et la propriété du travail.

Prétendre que la propriété n'est pas légitime, c'est préconiser l'usurpation, encourager l'injustice, permettre la rapine. Néanmoins, que de souverains, que de peuples se sont laissés aveugler par ces doctrines perverses ; et, au lieu d'écouter le cri de leur conscience, n'ont prêté l'oreille qu'à la voix de l'ambition. Les guerres qui ont ensanglanté le monde, les traités entre les nations ont eu pour origine, en beaucoup de circonstances, des questions de propriété ; les annales historiques sont remplies de ces disputes entre rois, qui, sans cela, n'auraient point existé, tant l'agrandissement de territoire est important. Et quoique le christianisme, pendant vingt siècles, ait projeté au loin, sur les flots des passions humaines, la lumière si vive de la vérité, beaucoup de barques sont venues se briser sur les récifs de l'erreur. L'histoire contemporaine nous fournit des exemples bien frappants des résultats de cette maxime révoltante de Proudhon. Les événements, qui se déroulent à nos yeux, nous font voir la malice des hommes, combien l'on peut errer lorsqu'on s'éloigne des enseignements du christianisme, et combien il est important pour la sécurité des peuples, la stabilité des royaumes et la renommée des rois, que le principe de la propriété, ce type de tout droit, demeure inviolable, puisqu'il est nécessaire à la liberté de tous. C'est dans la propriété qu'une nation trouve sa propre sécurité. C'est sa nourriture, sa vie, sa langue, sa nationalité et même jusqu'à son nom. Nous disons sa nationalité ; et pourtant que d'injustices, que d'usurpations ont lieu de nos jours au profit de ce qu'on est convenu d'appeler " le principe des nationalités ! "

Il est donc bien important, ce droit de propriété, et c'est donc une grande chose que d'être propriétaire ? Oh ! c'est le rêve de l'homme ici-bas, c'est le but de son ambition, l'objet incessant de ses vœux. Ses affections, ses épargnes, ses labeurs tendent vers ce droit ; c'est le centre où convergent ses désirs, c'est le but de ses aspirations. Et quoi de plus naturel que ce sentiment, puisque l'homme, dont les instants de la vie sont consacrés à acquérir un domaine, ou à conserver celui de ses aïeux, sait, pour me servir d'une idée de Lacordaire, que du fond de la tombe, où la terre le tient enfermé, il lui commandera encore, en la léguant à son fils.

Ainsi l'homme mort se perpétue en deux choses, son fils et sa terre ; ce sont les deux rameaux principaux de l'arbre de sa vie, et desquels devront sortir une multitude d'autres rameaux.

La famille, conservatrice de sa nature, s'appuie donc, dans l'ordre matériel, sur la propriété, sur tous les intérêts qui s'y rattachent ; comme dans l'ordre moral, elle s'appuie sur l'honneur, sur l'amour,

sur la religion et sur la vertu. Le pouvoir paternel, le plus noble, le plus sublime après le pouvoir sacerdotal, exige cette transmission du foyer domestique, et, dans cette transmission, il trouve le principe de sa liberté, de sa force et de sa félicité. La société domestique n'est donc réellement constituée que par la stabilité de la propriété. Et comme l'observe Ventura, " de même que la société politique ne se constitue que par le culte et par une législation... découlant de la constitution fondamentale et par des autorités religieuses et civiles chargées d'en maintenir l'exécution ; de même, la société domestique n'est constituée que lorsque son chef en a fixé la loi fondamentale et tout ce qui s'en suit par son testament ; car le testament du père de famille est la constitution de la famille, comme la constitution de l'Etat civil n'est que le testament des fondateurs de l'Etat."

Voilà pourquoi, dans tous les temps, chez tous les peuples le testament a joué un rôle si important et influé considérablement sur les destinées des états. C'est le dernier acte de la vie civile, la manifestation des volontés dernières de celui qui dit adieu à sa famille. Dans cet acte solennel, le père trace, en caractères que la mort rend ineffaçables, la manière dont ses enfants devront jouir de ses labeurs ; la première pensée qui y est exprimée est celle de l'immortalité de son âme ; la dernière celle de l'immortalité de son nom ; c'est la suprême leçon de l'autorité paternelle que les enfants doivent vénérer et respecter d'autant plus que cette autorité vient directement de Dieu.

Si donc, chez une nation, le droit de tester est si intimement lié à la fortune publique et privée, nous avons cru que quelques considérations sur cette importante matière seraient accueillies par les lecteurs de ce recueil, avec faveur et indulgence.

Nous examinerons quelle influence peut avoir sur la famille et sur la société la loi des partages, telle qu'introduite en France par le Code Napoléon, et la liberté de tester, telle qu'elle existe en Angleterre ; en terminant, nous verrons en quoi notre province, qui possède également la même liberté de tester, pourra profiter de l'expérience des autres pays.

Avant d'entrer en matière, voyons d'abord quelle est la loi française et anglaise sous ce rapport.

L'on se rappelle que la coutume de Paris permettait de disposer par testament des meubles, des acquets et conquets immeubles et de la cinquième partie des propres, les quatre quintes appartenant aux héritiers.

Le Code Napoléon introduisit des changements importants dans

la législation de la France à cet égard, et l'article 913 établit que " les libéralités, soit par acte entrevifs, soit par testament, ne pourront excéder la moitié des biens du disposant, s'il ne laisse à son décès qu'un enfant légitime ; le tiers s'il laisse deux enfants ; le quart s'il en laisse trois, ou un plus grand nombre."

L'article 896 du même Code abolit en outre les substitutions.

En Angleterre, règne la liberté absolue de tester. De plus, l'aristocratie a pour instrument de sa force le droit d'ainesse ; les terres dont il n'a pas été disposé par testament, ou par substitution, vont toutes à l'ainé ; mais le partage égal existe pour tous les biens mobiliers.

Nous disons de suite que, dans notre opinion, cette liberté de tester, telle qu'elle existe en Angleterre, est bien propre à préserver la propriété de ces morcellements infinis qui ne contribuent qu'à faire déchoir les familles et finalement les faire disparaître. Elle favorise la conservation de générations en générations, du patrimoine des aïeux ; assure à l'état des soutiens puissants et lui donne une force de résistance efficace contre les menées sourdes des agitateurs et des ennemis de tout gouvernement dans la société. En cela, nous croyons cette législation supérieure à celle de la France. Voyons, en premier lieu, quel effet ce droit peut avoir sur la stabilité et la perpétuité de la famille.

## I

" La famille, a dit le Père Hyacinthe, n'est pas cette chose éphémère que nous voyons quelquefois, qui ne dure pas même la vie d'un homme, et qui, commençant avec le contrat des époux, s'achève avec l'émancipation et la dispersion des enfants. La famille est une institution d'autant plus forte dans le présent qu'elle a des racines plus profondes dans le passé, et qu'elle a des ambitions plus viriles et des moyens plus pratiques de se transmettre à l'avenir. Quand il lègue à son fils la gloire de son sang, les traditions de sa pensée et de son cœur, la continuation de ses œuvres, le vrai père voit d'autres fils derrière celui-là, il voit des générations et des générations ; et, dans sa victoire sur la mort ce n'est pas l'immortalité d'un jour, c'est l'immortalité des siècles qu'il réclame."

Il suit donc de ces belles paroles que la famille est de fondation durable, s'appuyant, à la fois, sur l'ordre moral et sur l'ordre matériel qui ne sont pas choses d'un jour, mais sont l'œuvre des générations. Elle est la pierre fondamentale de la société ; sur

elle repose l'édifice, et voilà pourquoi elle doit être stable, fortement assise sur sa base, si l'on veut que l'Etat le soit aussi, et qu'il trouve dans cette stabilité sa sécurité propre. Il doit y avoir, entre la société domestique et la société publique, harmonie de principes et d'idées ; car déconstituer la famille, c'est arriver à la désorganisation de l'Etat. Aussi les socialistes eux-mêmes ont si bien compris cette vérité que, dans leurs tentatives stupides pour tout bouleverser, ils ont essayé de renverser d'abord la famille comme étant la colonne qui soutient l'édifice social ; sachant qu'ensuite le toit croulerait de lui-même. Dans ce but, ils ont cherché à porter atteinte à l'une de ses prérogatives essentielles, en voulant affranchir le fils de l'autorité paternelle, et ils ne se sont attaqués au foyer domestique, comme à la religion qui en est l'âme, que pour parvenir plus sûrement à leur but qui est la destruction de toute hiérarchie et de tout gouvernement dans le monde.

Puis, ils ont voulu restreindre la manière d'agir du père dans la distribution de ses biens, en lui assignant des bornes très-étroites, comme en France, et en lui disant : " Vous n'irez pas plus loin. Que nous importe votre famille ; que nous importe son avenir ; nous vous défendons de par la loi de jeter des bases larges, sur lesquelles puissent s'asseoir vos descendants. Morcelez votre propriété ; que le champ paternel passe en mains étrangères ; que les souvenirs de familles périssent ; que vos enfants émigrent ; qu'ils aillent habiter d'autres cieux. Cela ne nous fait rien ; il y aura des personnes pour les remplacer ; la mobilité des intérêts sera plus grande ; par là même nous aurons la mobilité des sentiments et des idées ; et ce sera pour nous le moyen de parvenir plus sûrement à notre but qui est de tout révolutionner et de tout égaliser."

Tel a été le langage socialiste, et nous sommes portés à croire, avec plusieurs écrivains célèbres, que c'est celui-là même qui a été tenu en France, lorsqu'on a établi l'égalité des partages et décrété l'abolition des substitutions, deux grandes fautes sociales et même politiques. Car si l'on considère l'époque qui vit naître les lois sur les successions, on verra qu'elles ont eu leur origine au temps de la Constituante et de la Convention, c'est-à-dire, remarque M. de Bonald, " au temps de la barbarie la plus atroce, de l'impiété la plus effrontée, des guerres non privées, mais générales, et les plus sauglantes dont l'histoire des temps chrétiens ait conservé le souvenir ; des vols non de grands chemins, mais dans les foyers domestiques ; d'une fabrique en permanence de quarante ou cinquante mille lois d'urgence, toujours plus insensées les unes que les autres, du temps enfin de la *déesse raison*, de la loi des suspects, du Code des émigrés, des noyades, des fusillades, de l'exil, de la

déportation, ou de la proscription de tous les talents, de toutes les vertus, de toutes les fortunés, et lorsque l'instrument de supplice était la seule décoration de nos places publiques."

On peut remarquer que, quoique la loi actuelle des successions ait pris naissance dans un temps où les esprits étaient sous l'empire de la révolution de 1793, elle a pu ne pas être faite dans un but de destruction et de ruine. Il est difficile pourtant de le croire, puisque l'auteur même du Code, Napoléon I, qui, en beaucoup de choses, connaissait parfaitement ce qu'il faisait, écrivait, en 1806, à Joseph Bonaparte : " Etablissez le Code Civil à Naples ; tout ce qui ne vous sera pas attaché va se détruire en peu d'années. C'est ce qui m'a fait prêcher un Code Civil, et m'a porté à l'établir. Tout ce qui n'est pas *substitution* tombe."

Cette dernière parole est bien profonde et mérite méditation. Elle tend à dire que l'interdiction des substitutions est la révolution dans la famille qui, tôt ou tard, doit se reproduire dans l'Etat. En effet, avec la loi des substitutions, que de familles ont vécu des siècles, qui, sans cela, auraient disparu sous le souffle délétère de la loi des partages, comme les feuilles de l'arbre emportées par le vent d'automne. La substitution est une sauvegarde, un appui, un espoir. Représentons-nous un père de famille dont un enfant indocile et débauché fait le désespoir de ses vieux jours ; l'autorité paternelle semble n'avoir plus d'empire sur ce fils dont l'avenir apparaît sombre et menaçant ; et ce fils est quelquefois l'unique héritier d'un grand nom et d'une grande fortune. Que va faire ce père ? Est-ce qu'il n'y aura plus de bonheur pour lui sur cette terre, va-t-il descendre dans la tombe avec la perspective de voir ses biens se dissiper bientôt, la demeure de ses aïeux devenir la propriété d'étrangers, et son enfant réduit à la misère ? Oh ! une lueur d'espérance a traversé son cœur ; la sérénité revient sur son front ; la loi va lui venir en aide. Son fils a des enfants ; ce sont eux qui seront les propriétaires de sa fortune ; il substituera à ses petits-fils le domaine paternel, et avec ses biens se perpétueront également les souvenirs et les traditions de famille. Et l'on sait que dans l'existence des peuples, comme dans celle des individus, les souvenirs et les traditions ne peuvent être mis de côté, sans qu'il en résulte une déchéance sociale. Si donc, l'on ôte à la famille la sève de sa vie, que restera-t-il à la société pour vivre ?

La famille est comme un frêle arbrisseau exposé à la fureur du vent. Si vous le laissez seul et sans appui, il se brise et meurt ; si, au contraire, vous l'entourez de soin ; si, à son peu de résistance, vous *substituez* une force capable de le préserver de la fureur de la

tempête, alors vous le voyez grandir ; ses racines s'enfoncent profondément dans le sol, et cet arbrisseau devient un arbre gigantesque dont les rameaux bienfaisants ombragent la terre qui le vit naître.

Sans doute que la liberté de tester, en faveur de qui l'on veut, est sujette à des inconvénients en ce sens qu'un père, sans motifs plausibles, et par pur caprice peut deshériter un enfant en faveur d'un autre, ou même au profit d'un étranger. Alors, cette préférence n'est propre qu'à créer l'animosité parmi les membres de la famille et exciter leur jalousie. Mais il est très-rare qu'un père oublie les sentiments d'affection envers ses enfants au point de donner à un étranger tous ses biens. Celui qui prostituerait ainsi les plus nobles sentiments du cœur, sans les raisons les plus graves, serait un monstre ; et de ce que la chose peut arriver, il ne s'ensuivrait pas que la liberté de tester fut un mal pour la société française.

D'un autre côté, s'il arrive qu'un père donne à son aîné, comme c'est souvent le cas en Europe, un patrimoine plus considérable qu'à ses autres enfants, ceux-ci, rigoureusement parlant, ne peuvent s'en plaindre, en ce sens, dit Montesquieu, que " la loi naturelle ordonne aux pères de nourrir leurs enfants ; mais elle n'oblige pas de les faire héritiers. Le partage des biens, les lois sur ce partage, les successions après la mort de celui qui a eu ce partage : tout cela ne peut avoir été réglé que par la société, et par conséquent par des lois politiques ou civiles."

Si ce père, cependant, agit ainsi par préférence, sans but arrêté, nous comprenons que sa conduite, dans ce cas, est reprehensible et entachée d'injustice, et nous ne voudrions point, comme le font certains publicistes de l'école conservatrice, pousser jusqu'à ses dernières conséquences, le principe qu'un père ne devrait laisser qu'une faible portion de sa fortune à ses fils cadets, et immobiliser le reste au profit des premiers nés de sa race. Il faut tenir compte, il est vrai, de la perpétuité et de la stabilité de la famille ; mais il y a aussi un sentiment particulier qui nous porte à chérir également nos enfants, et à leur témoigner la même affection ; et, pour notre part, nous n'aimerions pas que l'on sacrifiât trop à ce sentiment. Que l'on divise, autant que possible, le patrimoine en égales parts ; seulement, prenons garde à ce que cette divisibilité atteigne le moins possible la *maison paternelle* ; car nous dirons avec Ventura ; " Cette maison ne devrait pas être comprise dans la fortune du père, sujette au partage entre ses enfants, afin que ce sanctuaire ne périclisse pas et que la famille ne périclisse pas avec lui." <sup>1</sup>

<sup>1</sup> Ventura, Essai sur le pouvoir public, p. 528.



Pourquoi voit-on, en Angleterre, des familles si puissantes, si riches, dont le nom est séculaire et qui sont le palladium de ces libertés que la France est la première à envier ? c'est que tout père de famille peut créer une substitution ; la loi n'intervient qu'à défaut de l'autorité paternelle et n'impose pas despotiquement la divisibilité des héritages. Prenons pour exemple un marchand. On le voit s'enrichir ; son négoce s'accroît ; ses relations commerciales ne s'étendent pas seulement à l'intérieur de l'Angleterre ; le nom de sa maison traverse les mers, et le voilà, en peu d'années, à la tête d'une fortune brillante. Arrive l'époque où il lui faut songer à faire des dispositions testamentaires. La loi est là qui lui permet de léguer son patrimoine à qui il veut, et il est père de plusieurs enfants dont les inclinations, les capacités et les goûts sont différents : que va-t-il faire ? Autant que possible, il donnera à chacun ce qu'il est en droit d'attendre ; mais sa maison de commerce, ou sa fabrique, il la lèguera à celui ou à ceux de ses fils en qui il verra le plus d'aptitude pour cette branche de commerce, afin de perpétuer, autant que possible, les fruits de son industrie et de ses talents. Si c'est un riche propriétaire foncier, il donnera la maison paternelle à l'aîné. Et ses concitoyens croient-ils que ce testateur agit ainsi dans un but de partialité, ou de vanité ? Non, car il obéit, suivant eux, à un sentiment bien naturel, celui de constituer sa famille, en lui créant un patrimoine pour l'avenir.

Ceux qui se livrent au commerce savent, par expérience, combien un établissement, soit manufacturier ou autre, prend de temps et de moyens pécuniaires pour se fonder, se développer et acquérir de la renommée. Il lui faut lutter contre des maisons plus anciennes, plus riches, et les clients n'abondent qu'après des années de luttés, d'énergie et de dévouement. Et lorsque cet établissement est parvenu à acquérir de l'influence par ses nombreuses relations, quel tort immense causerait à une famille, après la mort du père, son morcellement entre cinq ou six individus dont les noms sont le plus souvent ignorés, et qui eux-mêmes seraient obligés de commencer à neuf, pour ainsi dire. En Angleterre, l'on voit des maisons de commerce qui ont des années et des années d'existence, et qui conservent toujours la même prépondérance et la même vigueur. Soyons certains qu'une des sources de cette vitalité, pour un bon nombre, est la liberté qu'a chaque citoyen de léguer, à qui il veut, son héritage pour le plus grand bonheur de ses enfants ; et le plus grand intérêt de la société. Il transmet intact ses clientèles, et dépose dans le sein de sa famille, le genre de la durée, de la solidité et de la permanence.

Il y a dans ce siècle une chose déplorable à remarquer ; en

Europe, comme ailleurs : c'est qu'au milieu du tourbillon des affaires, dans la direction des événements politiques ou sociaux, on oublie trop le passé. Les peuples ne doivent pas se nourrir seulement d'idées matérielles et extérieures ; mais dans leur vie propre, l'affection, le souvenir, les sentiments du cœur doivent entrer pour une large part. Sans cela, les nations n'ont point ce poli, ce degré de civilisation qui leur sont nécessaires pour compléter leur existence. On semble aveuglé sur ce point, pourtant essentiel, et qui a une si grande influence sur le caractère national. Cette vie de souvenir pour les peuples devrait exister à la fois et dans la littérature, et dans les mœurs, et dans les lois. Et pour nous restreindre au sujet que nous traitons, quelle est la personne qui, dans le cours de sa vie, n'aime pas à se rappeler les lieux qui la virent naître et grandir ; avec quelle émotion elle pense au toit paternel ; et quelle est celle qui, ayant été forcée de le quitter, ne le revoie avec des larmes de joie et de bonheur. Tout fait plaisir ; la chose la plus indifférente en elle-même devient un objet précieux, et il n'y a pas jusqu'à la modeste fleur du champ qui ne réveille un souvenir. Pour emprunter les mots de Lamartine,

“ Chaque arbre a son histoire, chaque pierre son nom.”

Donc si ces réminiscences de la *maison paternelle* sont si vivaces, si consolantes pour le cœur, ne devrait-il pas y avoir danger à les réprimer ? et si les circonstances ne forcent point à le faire, pourquoi tout diviser, tout morcéler, et comme les oiseaux du ciel, émigrer à l'étranger pour y construire une nouvelle demeure ! C'est avec à propos que le prince de Crouy-Chanelle, <sup>1</sup> cité par Vantura, s'élève contre ces “ ventes qui, à chaque décès d'un père de famille, brisent l'existence et les souvenirs d'affection de la chaumière, comme du château ; qui livrent à l'enchère du public meubles, tableaux, livres, et enfin qui, par cette exécution et cette dispersion légale de la maison du père, font succéder l'indifférence et l'oubli à l'affection fraternelle, et transforment honneur et noblesse en égoïsme et personnalité ? ”

Après les considérations que nous venons de faire, avouons donc combien l'abolition des substitutions a été funeste à la famille en France, et quel terrible coup la hache révolutionnaire a porté, par là même, à la racine de l'arbre de la liberté française.

Terminons ce que nous avons à dire sur la famille par ces belles paroles de M. de Montalembert : “ En Angleterre, le respect de soi s'allie au respect des ancêtres sous l'abri du toit paternel ; l'esprit

<sup>1</sup> La noblesse et les titres nobiliaires.

de liberté trouve partout des foyers de résistance, de force et de durée enracinés dans ce sol qui n'a pas, comme ailleurs, perdu en quelque sorte la qualité d'immeuble pour devenir une terre inanimée, une poussière indifférente, possession éphémère d'une génération ou deux, sans liens avec le passé, sans intérêt dans l'avenir, sorte de monnaie un peu plus encombrante que l'autre, en attendant que les cédulas hypothécaires et les nouvelles combinaisons du crédit l'aient transformé en valeur au porteur.

"*Et majores vestros et posteros cogitate* ; voilà ce que tout Anglais sait lire sur ce fronton de la maison de ses pères, qui lui rappelle la fière indépendance dont ils y ont joui et dont il est à son tour comptable envers sa postérité.

"C'est ainsi que se forment, à l'ombre du foyer paternel, sous les arbres plantés par les ancêtres, ces vies calmes et inflexibles, ces races nobles et pures, qui se personnifient dans le *country-gentleman*, le *civis agricola* de l'Angleterre."<sup>1</sup>

## II

Si, de la famille, nous remontons à la société, l'influence du droit de tester se fait également sentir ; mais dans des proportions naturellement plus larges, plus étendues, puisque la société, en général, est la réunion à la fois de la société domestique, de la société civile et de la société religieuse. Sur ces trois pivots se ment la société universelle ; ce sont les principales branches de l'arbre dont l'humanité est le tronc, les trois liens physique, intellectuel et moral, qui unissent les hommes entre eux. Il est donc naturel que ce qui affecte une branche de l'arbre social, affecte l'arbre tout entier.

Il y a deux points de vue principaux sous lesquels on peut considérer la liberté de tester comme exerçant une heureuse influence sur la société sous le rapport des mœurs et de l'agriculture.

Les mœurs publiques peuvent souffrir des restrictions de la loi française sous ce rapport ; car il est naturel de laisser à un père le soin de veiller à la conservation de sa propre génération, de tester suivant les besoins de sa famille, qu'il est à même de connaître plus que tout autre et plus que la loi. Entraver l'action du père de famille, c'est l'obliger, quelquefois, à tester contre l'intérêt de ceux à qui il a donné le jour. L'on peut craindre qu'un père, ne pouvant fonder un établissement permanent et durable, fasse

<sup>1</sup> De l'avenir politique de l'Angleterre.

de sa fortune un usage déplorable et insensé. La loi le forçant de concentrer, pour ainsi dire, ses pensées dans le présent, toute substitution lui étant interdite, il peut ne pas se préoccuper de l'avenir, vivre au jour le jour, et ne laisser, pour tout partage, à ses enfants, qu'une existence fort modeste ; tandis qu'il en serait tout autrement si, songeant au futur, il entrevoyait sa race prospère, héritière de son nom ; son domaine religieusement conservé comme une relique de son industrie, de son travail et de son économie.

Avec ce système de partage, que de fils indignes héritent d'un bien, de la possession duquel leur mauvaise conduite, leur insubordination semblent les exclure ! Que d'enfants spéculent malheureusement sur la mort des auteurs de leur jour ! L'on a vu, en France, et l'on voit encore, des personnes qui gaspillent tout ce qu'elles amassent, se livrent au jeu et à la débauche, vont chez l'usurier, escroc public, et là vendent, à l'avance, leur part d'héritage.

L'honorable M. Le Play, constatant, dans un beau travail sur la famille française, les causes d'affaiblissement de celle-ci, s'exprimait en ces termes : " La principale cause d'affaiblissement de la famille est l'atteinte portée aux mœurs privées par le droit à l'héritage, appliqué fatalement par la loi et par des officiers publics, au lieu d'être réglé par le père, conformément aux convenances propres à chaque enfant, aux intérêts généraux de la famille et aux lois de l'affection. Le partage forcé des biens entre les deux sexes, sans rien ajouter au fond au bien-être et à l'indépendance des femmes, conduit chaque homme prévoyant à fonder son avenir sur l'éventualité d'une riche alliance. Ce régime subordonne au calcul l'acte de la vie qui devrait être réglé, le plus exclusivement, par les inspirations du cœur ; il dégrade également les deux époux ; il supprime les principales garanties du bonheur domestique et introduit dans l'institution du mariage une véritable désorganisation. Lorsque de telles mœurs sont devenues générales, on peut ignorer le dommage qui en résulte pour la nationalité ; mais le mal apparaît dès qu'on peut constater la supériorité morale des peuples qui s'inspirent d'autres principes....."

Il n'y a pas que les mœurs publiques qui aient souffert de cet état de choses. Si l'on en croit des écrivains et des économistes éminents, cette loi des partages a porté atteinte à la propriété domestique et à l'agriculture. Car ce qui fait, pour une bonne part, la richesse d'un pays, ce qui est une des principales sources de son bien-être et du bonheur de ses habitants, ce sont les exploitations agricoles considérables ; et l'on a remarqué que l'idée

dominante chez l'agriculteur, que ses travaux, ses sueurs, les embellissements de son domaine ne profiteront qu'à des étrangers, que ses enfants n'y auront aucune part, était propre à paralyser son ardeur, émousser son énergie et mettre obstacle aux progrès de sa culture. Et si le père qui possède une petite exploitation agricole, doit partager son bien également entre tous ses enfants, ceux-ci n'ont plus le même intérêt à rester au foyer domestique, à secourir et aider leurs parents, si celui des enfants qui n'aura pris aucune part au travail de ses frères doit recevoir autant qu'eux. Aussi, a-t-on vu, sous le souffle de la loi des partages, des familles abandonner le toit paternel, se disperser, puis émigrer pour aller ailleurs chercher du travail.

On raconte qu'un jour un grand propriétaire disait à un ami, à qui il montrait un superbe domaine : " Eh bien ! voilà que cette belle propriété va être partagée à ma mort entre mes enfants et que mes quarante ans de travaux pour former ce que vous voyez auront été jetés aux vents. Au moins, si le gouvernement voulait l'acheter, j'en partagerais le prix entre mes fils, et elle resterait toute entière pour servir d'encouragement et d'exemple, et pour perpétuer mon nom."

Et remarquons une chose ; c'est que dans un pays, comme en France, où chaque coin de terre est défriché, où il n'y a plus de place pour la surabondance de population, le morcellement indéfini de la propriété a des effets qui, dans l'avenir, sera pour notre ancienne mère-patrie une source de troubles et de déceptions amères. Incapable, en certain cas, de suffire à ses besoins, au moyen du petit héritage que lui a laissé son père, le cultivateur se trouve obligé d'emprunter, en grevant sa propriété d'hypothèques ; ou bien laissant de côté une culture ingrate, il se livre à des spéculations hasardeuses, et de jour en jour on voit les plaies de l'agriculture française s'élargir, et augmenter le malaise public.

Malheureusement, on semble maintenant s'éloigner, sans trop y songer peut-être, du principe que l'industrie agricole est le fondement le plus solide de la richesse publique ; on semble vouloir, par là, déplacer la base de la prospérité nationale, et reléguer au second plan l'agriculture, parce qu'elle n'amène pas aussi rapidement la production de la richesse que le peut faire l'industrie manufacturière, qu'elle ne crée point des fortunes individuelles aussi subites ; et le grand mal est de vouloir s'enrichir trop tôt pour jouir davantage. La raison de cela est que l'économie politique du temps a pour point de départ le sensualisme. Ce qu'il faut à l'homme, dit-on, c'est le développement indéfini de ses besoins, ce sont les jouissances matérielles, la satisfaction de ses

sens. On proclame la philosophie du bien-être, comme la source d'où devra découler le bonheur ici-bas ; on veut constituer la science de la richesse indépendamment de la morale ; on veut asservir l'homme à ses penchants, soumettre sa raison, comme son intelligence, aux désirs de ses sens. Et l'on ne s'aperçoit point que l'humanité souffre de cet oubli des lois naturelles de son existence. On croit marcher dans la voie du progrès, et on s'en éloigne d'autant plus, que l'on fait abstraction des principes chrétiens ; et c'est ainsi que l'économie politique va à l'encontre de son but, et compromet le progrès matériel des peuples.

On se rappelle les principes extravagants de Fourier, et de tout l'ensemble du système phalanstérien, de même que les maximes de Proudhon et les théories socialistes de Louis Blanc. C'est en prêtant l'oreille à de telles doctrines, en s'enthousiasmant pour de telles idées, qu'on en est venu en France à outre passer même les tempéraments apportés au principe du sensualisme par l'économie politique anglaise.

Il n'y a aucun doute que toutes ces théories économiques, jointes à l'abolition des substitutions et à la loi des partages, ont causé un grand tort à l'agriculture française. On en a une preuve dans le fait que, de temps à autre, le cultivateur déserte les campagnes, séjour de tranquillité, pour aller habiter les villes, séjour de troubles et quelquefois d'égoïsme ; et ce mouvement funeste de la population rurale est tel, que les premiers hommes de la France s'en sont alarmés, car c'est à ce sujet que le Prince Napoléon disait : " L'industrie appelle tous les jours les hommes dans les villes et les énerve. Il faut rappeler dans les campagnes ceux qui sont de trop dans les villes, et retremper en plein air leur esprit et leur corps. La classe ouvrière ne possède rien, il faut la rendre propriétaire."

Le mot de M. de Bonald est parfaitement vrai : " Les familles propriétaires, dit-il, sont plantées dans le sol ; les familles industrielles ne sont que posées sur le sol, prêtes à l'abandonner, si elles trouvent ailleurs une industrie fructueuse. Ainsi, la famille agricole est fixe, la famille industrielle est mobile, mais elle tend à se fixer et à passer de l'état civil et à l'état politique. Il est pour ce motif dans l'intérêt de l'Etat, comme dans celui des familles, que la propriété foncière se concentre, et que la propriété mobilière se divise pour laisser à un plus grand nombre la facilité d'obéir à leur tendance naturelle, et de se planter dans le sol." <sup>1</sup>

<sup>1</sup> Mélanges.—De la famille agricole.

## III

Nous venons d'examiner quelques-unes des raisons qui nous portent à considérer la liberté de tester comme étant plus avantageuse à la famille et à la société que l'abolition des substitutions et l'égalité des partages ; et les considérations que nous avons faites, nous les avons appliquées particulièrement à la société française.

Avant de terminer cette étude, portons nos regards sur notre pays où règne la liberté de tester comme en Angleterre, et faisons sur notre état de société quelques réflexions en rapport avec le sujet qui nous occupe, et au point de vue de notre avenir.

Toute personne, dans cette province, qui a droit de tester, peut disposer de ses biens, tant réels que personnels, comme bon lui semble, et en faveur de qui elle veut. C'est ce que constate clairement l'article 831 de notre Code civil qui dit : " Tout majeur sain d'esprit et capable d'aliéner ses biens peut en disposer librement par testament, sans distinction de leur origine, ou de leur nature, soit en faveur de son conjoint en mariage, ou de l'un ou de plusieurs de ses enfants, soit de toute autre personne capable d'acquiescir et de posséder, sans réserve, restriction, ni limitation.".....

Notre Code n'a pas introduit, comme on sait, un droit nouveau, mais n'a fait qu'énoncer la loi qui fut introduite dans ce pays au commencement de ce siècle, et qui était calquée sur la loi d'Angleterre. Avant le statut de 1801, nous étions régis sous ce rapport, par la coutume de Paris dont nous avons parlé ; et notre loi sur les testaments est tout l'opposé de la loi introduite en France par le Code Napoléon.

En cela, remercions la Providence d'avoir protégé notre pays des atteintes du socialisme et de cet esprit de nivellement et de bouleversement, dans les faits comme dans les droits, qui ont été si funestes à notre ancienne mère-patrie. Cramponnés aux convictions religieuses, fermes et prudents dans nos luttes, nous avons su conquérir la liberté, et dans cette liberté un calme qui n'existe qu'ici. Nous avons assis l'édifice de la société canadienne française sur une base solide, capable de résister au poids énorme qui pèse sur elle ; nous avons posé une à une les pierres de cet édifice, avec lenteur peut-être aux yeux de quelques-uns, mais avec une main sûre et expérimentée, quoique jeune. Après la cession du pays, la religion a été notre phare, et le clergé notre protecteur et notre conseiller. Le peuple a sucé avec le lait ce respect, cette estime que nous devons avoir pour ce corps vénérable, et cette

confiance a été une des causes efficientes qui ont empêché les fausses doctrines de s'infiltrer dans les veines de notre population. Aux idées religieuses, sont venues se mêler les principes d'une saine politique; nos hommes d'état ont su s'appuyer sur le clergé, et de concert avec lui, affermir notre nationalité qui a grandi, jusqu'à devenir ce que nous la voyons aujourd'hui. Au lieu de détruire, nous avons construit; au lieu de promener la torche de l'anarchie, nous avons préféré l'ordre, la paix, la tranquillité; et il n'y a pas longtemps, en voyant s'achever l'œuvre si importante de la codification de nos lois, notre pays a pu se glorifier de ce que cet important travail se soit accompli avec sagesse et sans innovations dangereuses. L'on a compris, comme le grand homme de la France, que " tout ce qui n'est pas substitution tombe." Nos codificateurs ont assimilé certaines parties de nos lois à celles promulguées par le Code Napoléon; mais, disons-le à la louange de cette province, l'ensemble de notre législation possède en elle des germes de vie et de fécondité que malheureusement on ne rencontre pas dans celle de la France. Cette contrée a été travaillée en tous sens par les idées révolutionnaires; les principes de la morale se sont altérés, de même que les tendances de la population; tandis qu'ici les principes d'autrefois sont restés les mêmes, et n'ont point subi d'altération sensible. Aussi notre Code civil n'a-t-il inauguré aucun système nouveau proprement dit; car les codificateurs n'étaient chargés que de codifier les lois existantes; et c'est ainsi que notre législation a pu conserver son caractère propre. Il en devait être ainsi, puisque notre population est appelée à représenter sur ce continent l'élément conservateur; et c'était probablement l'intention de l'éminent homme d'Etat, Sir G. E. Cartier, qui a mis à exécution l'heureuse idée de faire codifier nos lois.

Quant au sujet qui nous occupe, adopter sur ce point la législation de la France, eut été déroger à nos principes, comme à nos traditions nationales. Nous disons " à nos traditions nationales," et ce n'est point sans intention; car ce qui fera notre force comme peuple, ce qui maintiendra notre nationalité au niveau des autres; ce qui saura perpétuer nos souvenirs historiques, conserver notre belle langue, ce sera la famille, mais la famille fortement établie, et telle que nous saurons la constituer, si nous voulons user sagement de la liberté, de tester, et de la loi des substitutions. Ce n'est point que nous voulions dire que l'égalité des partages puisse produire en Canada les mêmes effets qu'en France; car la société n'est pas la même, les besoins différent, la condition de l'agriculteur est toute autre, et on ne peut établir de points de comparaison entre l'étendue du terrain cultivé et à cul-



tiver dans les deux pays. Mais la liberté de tester et les substitutions n'en sont pas moins appelées à influencer considérablement sur la nation canadienne ; et pour nous, qui venons de jeter les bases d'un nouvel empire, c'est le temps, plus que jamais, de nous occuper de ces questions si importantes, si sérieuses, et qui se rattachent si intimement aux principes constitutifs des sociétés. Jusqu'à présent, nous avons suivi le courant impétueux des idées du jour, qui sont toutes, plus ou moins, à la spéculation et se concentrent dans le présent.

Nous avons fait ici ce qui s'est fait sur le reste du continent américain, et ce qui se fait dans toute société nouvelle, où l'espace est vaste, où tout est à créer, c'est-à-dire que personne, dans le sens que nous l'entendons, n'a songé à l'avenir de sa race, et qu'avec le père de famille on a laissé tout disparaître. Mais maintenant que nos regards sont appelés à contempler un horizon plus vaste, que nous prenons rang parmi les peuples, et que nous vieillissons, il est temps de songer à asseoir le nouvel édifice sur la meilleure base possible qui est la famille. Les richesses augmentent, nous possédons de grands capitalistes et de grands propriétaires de terres, quoi qu'en petit nombre il est vrai. Cependant ces personnes, si elles peuvent le faire, devraient constituer leur famille d'une manière stable en lui créant un patrimoine pour l'avenir ; car c'est à ceux dont les moyens pécuniaires le permettent, à conserver intact le domaine paternel, où se concentrent toutes les affections, tous les souvenirs, et qui est le point de ralliement de tous les membres de la famille : que l'on fasse en sorte que la mort ne soit point un signal de dispersion pour celle-ci, mais que le père survive dans ses descendants ; et que son testament ne détruise pas en un jour toute une vie de labeurs, de privations et quelquefois de sacrifices. Ainsi se perpétueront les familles, et avec elles l'affermissement de l'autorité paternelle et de tous les liens de la société domestique. Ne négligeons point d'imiter l'exemple de l'Angleterre sous ce rapport, car notre société ne pourra qu'y gagner, en se ménageant de puissants soutiens et de fermes appuis aux jours du danger. On nous a donné la liberté de tester, nous avons conservé la loi des substitutions ; ce sont là, pour notre société, deux remparts, car la divisibilité de la propriété est souvent contraire aux libertés d'un peuple, et l'histoire nous en fournit un exemple frappant dans le fait que l'Angleterre, voulant asservir l'Irlande davantage, décréta, par une loi en 1701, que les biens fonciers de tout papiste seraient partagés également entre ses fils, à moins que l'aîné ne devint protestant. On abrogea cette loi

en 1778, lorsqu'on voulut revenir à des idées plus libérales et plus justes envers la malheureuse Irlande.

Et qui pourrait dire que la divisibilité des héritages n'a pas causé de tort à notre pays et n'a pas contribué, dans une certaine mesure, à activer le courant d'émigration d'une partie de notre population rurale? car c'est sur elle que s'est particulièrement fait sentir les tristes effets du morcellement de la propriété foncière. Il est très-rare, dans cette province, de voir la troisième génération en possession du domaine de l'ancêtre. Souvent, à la seconde, et même à la première génération, l'héritage paternel est vendu et passe en main étrangère. De nombreux héritiers ne pouvant exploiter avec profit une terre ordinairement de peu d'étendue, s'empressent d'invoquer le secours de la loi pour sortir de l'indivision; puis, la vente par licitation volontaire a lieu; chacun prend sa part d'argent, soit pour acheter une autre terre, qui sera vendue à son tour, soit pour prendre le chemin de l'exil, dans l'espoir trompeur de s'enrichir. C'est ainsi que, faute de mieux connaître, ou trop souvent, poussé par la nécessité, ont lieu ces transmutations fréquentes de propriétaires qui causent, en beaucoup de cas, un grand préjudice, non-seulement au foyer domestique et à l'esprit comme aux souvenirs de famille, mais aussi à la stabilité de la population. Avec cette mobilité d'intérêts, ce va et vient continuel dans l'échange ou la vente des terres, cette conversion rendue nécessaire des propriétés foncières en propriétés mobilières, la population d'un pays ne peut point prendre le même développement, la même progression ascendante, et ce qui devrait être sa force devient pour elle une cause de faiblesse.

Sans doute que la division de la propriété foncière serait un avantage pour les classes inférieures, si elle n'avait pour effet que l'augmentation du nombre des propriétaires cultivateurs; mais il arrive quelquefois, dans nos campagnes, que les héritiers d'un même héritage, après l'avoir divisé entre eux, continuent à exploiter leur part respective, qui n'est point assez considérable pour fournir les aliments nécessaires à l'existence de leur famille, au lieu d'aller s'établir sur les terres si fertiles de nos townships et fonder, avec leur part de succession, si minime qu'elle puisse être, un établissement durable.

Malheureusement, un certain nombre d'agriculteurs, manquant de prévoyance, ne s'occupent point assez de l'avenir de leur famille et négligent les moyens qui sont en leur pouvoir pour assurer à leurs enfants de belles exploitations agricoles. Au lieu d'acquérir de grandes fermes dans nos cantons, ils consomment tous leurs efforts sur un petit morceau de terre, gardent avec eux leurs

garçons avancés en âge qui s'habituent à une culture mesquine, nécessairement restreinte, et finissent par mépriser l'agriculture. Et c'est alors qu'on voit ces enfants prendre la route des Etats-Unis, souvent par la faute et à l'instigation même de leurs parents.

Néanmoins, nous ne voudrions pas laisser porter tout le poids de ce reproche sur notre population rurale seule ; ceux qui ont en mains les rênes de l'Etat y ont leur part de responsabilité ; et si on ne cultive pas mieux dans nos campagnes, si l'on ne fait les choses que par routine, c'est que le cultivateur a été laissé trop à lui-même, sans écoles d'agriculture, sans fermes-modèles, et sans renseignements suffisants sur les richesses que renferment nos immenses et belles forêts. Une réforme est donc grandement à désirer, pourvu toutefois qu'elle soit faite avec prudence, et avec des précautions telle qu'elle ne puisse porter atteinte à la prospérité, ou à l'existence même des anciens collèges classiques. Car tant que les jeunes gens s'éloigneront de nos campagnes pour aller encombrer les professions libérales, tant qu'il ne sera point opéré une réaction dans l'opinion publique sous ce rapport ; qu'on semblera mépriser l'agriculture, et comme on l'a remarqué avec justice déjà, que l'instruction primaire n'aura pas corrigé ce vice de notre organisation sociale, l'industrie agricole sera toujours en souffrance. Nous avons de l'espace, la population peut augmenter considérablement, sans qu'il en résulte, pour nous, comme en Europe, des effets dangereux ; notre industrie manufacturière n'a que peu de développement, et nous n'avons pas à craindre, d'ici à longtemps, un accroissement trop considérable de la classe ouvrière. Voilà pourquoi le morcellement des propriétés, s'il a pu causer du tort à notre pays, ne peut produire des conséquences semblables à celles que nous avons remarquées en France.

Néanmoins, comme nous l'avons dit, il est temps pour nous de songer à constituer des familles et de travailler à leur perpétuité. La tâche appartient à ceux qui ont les moyens pécuniaires pour le faire. Qu'ils montrent l'exemple, qu'ils usent de la liberté de tester avec discernement, avec justice, sans favoritisme, mais dans le seul but de travailler à la consolidation de notre société. En perpétuant les souvenirs du foyer domestique et le culte des aïeux, ils poseront une base solide et durable à notre nationalité ; et si jamais des dangers venaient à menacer notre existence comme race, nous trouverions, dans ces familles fortement constituées, le rempart le plus sûr contre les flots menaçants, et derrière elles s'abriteraient nos lois, notre langue et nos aspirations nationales.

Notre histoire nous fournit un exemple de cela, dans l'existence de nos anciennes familles seigneuriales qui, pendant de longues

années, ont contribué, pour une large part, à consolider notre maintien comme peuple, ont servi de jalons de distance en distance, et autour du manoir desquelles sont venus se grouper les habitants du pays.

Les privilèges qu'elles possédaient ont pu paraître exorbitants ; il y eut même des abus ; mais il n'en est pas moins vrai de dire, qu'après la cession du Canada, les seigneurs se trouvèrent être, avec le clergé, les gardiens naturels des traditions et de la langue de la France, et se firent les propagateurs de la courtoisie, des manières polies et des qualités hospitalières qui jetèrent tant de lustre sur les anciennes familles du pays, au point que nous avons, sur ce continent, formé un peuple à part, et parfaitement distinct par la douceur des mœurs et du caractère, et par cette urbanité qui, après être devenue proverbiale, semble malheureusement disparaître au contact du peuple voisin.

De plus, nous croyons qu'une fois la famille fortement constituée, les lettres, les sciences et les arts recevraient en Canada une nouvelle et puissante impulsion, en ce sens qu'aujourd'hui tout jeune homme, à bien peu d'exception près, est obligé de travailler pour vivre, de gagner sa subsistance et celle de sa famille, soit dans un bureau, ou derrière un comptoir. Toute la jeunesse se consume ainsi, de même que l'âge mûr, et la première période de la vieillesse arrive sans qu'on ait pu détourner son esprit ou de sa profession, ou de son négoce, pour le reporter sur des sujets en dehors de ses occupations journalières. Comment veut-on qu'ainsi notre pays puisse posséder des hommes très-savants, et des écrivains supérieurs ? Pourquoi les professeurs de nos maisons d'éducation nous apparaissent-ils plus instruits que la plupart des hommes du monde, si ce n'est parce que leur vie est consacrée à l'enseignement, qu'ils sont sans cesse à étudier, et à enrichir leur intelligence d'une foule de connaissances qu'il est impossible d'acquérir autrement que par un travail assidu et continu ? Eh bien, si les moyens pécuniaires dans les familles étaient plus grands, si quelques-uns de nos jeunes gens qui possèdent de beaux talents n'avaient point à s'inquiéter de leur avenir, on les verrait passer leur vie à étudier les sciences, prêter appui aux lettres, favoriser les productions de l'esprit, faire progresser les arts et les encourager ; de sorte que leurs concitoyens profiteraient du fruit de leurs études et de leurs observations, et notre province pourrait alors se glorifier de posséder des écrivains célèbres et des artistes distingués. Avec ces écrivains, ou ces artistes, se développerait davantage le goût du beau ; et le génie aidant, le Canada viendrait à posséder des monuments dignes de l'intelligence de ses habitants.

L'avenir nous appartient donc, si nous savons profiter des leçons que nous fournit notre propre histoire, et de l'expérience des autres peuples. C'est à ceux qui le peuvent à montrer l'exemple, à jeter une semence qui portera ses fruits tôt ou tard ; en un mot, à rompre jusqu'à un certain point, avec les inclinations et les tendances actuelles, pour songer au futur des familles et les voir se perpétuer, et, dans ce but, que l'on évite le trop grand morcellement de la propriété.

Nous l'avons dit, la famille est le pilier de la société, et la société repose sur le droit de propriété. Donnez à la propriété une base durable, et vous verrez la société calme et paisible. C'est Dieu qui a fondé la propriété ; celui qui la défend, défend l'édifice même de l'humanité, et en elle se résument la liberté, la famille, la patrie et la religion.

BOUCHER DE LABRUÈRE, JR.

---

# ANNE SEVERIN.

---

A LADY GEORGIANA FULLERTON.

(Suite.)

## III

On conçoit, maintenant, pourquoi le marquis avait été si ému, en se trouvant choisi par Guillaume pour confident de ses dernières volontés; pourquoi sa main avait tremblé, en recevant le dépôt que lui avait confié le jeune Vendéen. On peut aussi deviner le combat qui se livra ensuite dans son âme entre la pitié et l'honneur qu'il n'eût trahis pour rien au monde, et ce sentiment composé d'amour et de jalousie qui rendait sa vie depuis un mois un supplice, supplice dont il pensait, avec une involontaire ivresse, qu'il allait être soulagé au moins pour quelque temps. Guillaume était parti ! sa pensée n'allait pas au-delà. Pour quelques jours, pour quelques semaines peut-être, il était délivré de l'intolérable vue de son bonheur. Quant aux chances de la terrible aventure dans laquelle il s'était engagé, il ne voulait penser qu'aux plus rassurantes et repoussait la pensée des autres, par une sorte de peur instinctive qu'elle ne fit naître en son cœur une horrible joie, dont il répugnait à sa noble nature de se trouver capable.

Le marquis commença par se demander ce qu'il aurait à dire s'il était question devant lui de l'absence de Guillaume. Mais les premiers mots qu'il entendit, en arrivant à son heure accoutumée

à Elm Cottage, le tirèrent d'embarras. Guillaume, sans prévoir la veille qu'il partirait si soudainement, en savait assez sur le but de la réunion à laquelle il allait se rendre, pour se douter de l'expédition qui y serait proposée, et dès lors, il avait pris soin de préparer Charlotte à une absence de plusieurs jours, et il lui en avait donné pour prétexte un voyage de chasse en Ecosse, laissant exprès dans l'incertitude le moment précis de son départ ainsi que celui de son retour. Guillaume croyait bien alors revenir, ne fût-ce qu'un instant, il avait même compté lui dire, au dernier moment toute la vérité, se fiant au courage qui dans des temps de lutte ne manque pas plus aux femmes qu'aux hommes ; il ne regardait donc pas cette entrevue comme la dernière. Toutefois, lorsqu'au moment de la quitter, il lui avait dit tout bas, en lui baisant la main : " A moi bientôt pour toujours, " un affreux serrement de cœur l'avait saisi et il était parti brusquement de peur qu'elle n'aperçût son trouble. Mais Charlotte était à ce moment de la vie où l'on ne croit qu'au bonheur. Aussi, pas un nuage n'obscurcissait son front, lorsque le marquis la revit le lendemain, et ce fut elle-même qui lui expliqua l'absence de Guillaume de la façon la plus simple. Elle n'était ni triste ni inquiète. Guillaume était absent pour une partie de plaisir, il devait revenir bientôt et, après ce retour, ils seraient bien près du jour qui les rendrait inséparables !

Pendant quelques jours, rien ne vint troubler la sécurité de Charlotte, ni les jouissances que procuraient au marquis les changements amenés dans les habitudes de la soirée par le départ de Guillaume. Lorsque la nuit leur faisait quitter le jardin, Guillaume et Charlotte avaient eu l'habitude de s'établir au piano et souvent d'y passer une partie de la soirée ; ils chantaient ensemble, accompagnés par Louise, ce qui était une autre et plus douce manière de se parler. Ces petits concerts de famille plaisaient beaucoup au docteur Perceval, et ils semblaient avoir aussi un fort discret appréciateur dans le grand jeune homme aperçu sous le catalpa le jour de la première visite du marquis, et qui lui avait été présenté depuis sous le nom d'Henri Devereux : sans s'approcher des chanteurs, sans même les regarder il semblait souvent les écouter, non-seulement avec attention, mais avec une émotion singulière. Quant au marquis, ce piano derrière lequel se retranchaient la jeunesse et le bonheur des fiancés lui était tout simplement odieux. Aussi, n'était-ce pas pour lui un changement indifférent que celui de trouver maintenant Charlotte assise près de la table où il venait lui-même se placer, d'oser la regarder, tandis qu'elle travaillait près de lui, de pouvoir parler devant elle, pour elle et quand elle

levait la tête de rencontrer parfois un sourire : tout cela c'était presque du bonheur en comparaison de ce qu'il avait souffert depuis un mois. Aussi, sans penser au passé ni à l'avenir, oubliant des Aubrys et s'oubliant lui-même, le pauvre marquis laissait passer les jours, et plus d'une semaine était déjà écoulée qu'il se croyait encore au lendemain du départ de Guillaume et n'avait pas encore fait un pas pour s'informer du résultat de l'expédition dans laquelle il s'était engagé.

Un soir, c'était le 12 septembre, le petit cercle des habitants et des habitués d'Elm Cottage était réuni comme de coutume autour de la table lorsque Henri Devereux, qui lisait un journal tressaillit, et après un rapide regard jeté autour de lui, il plia la feuille qu'il tenait et la cacha vivement. Charlotte, la tête baissée sur son ouvrage, n'avait rien vu, et ce mouvement avait échappé à tous hormis au marquis. Devereux s'aperçut que son regard l'avait suivi, mais loin de l'éviter il lui fit un imperceptible signe que le marquis comprit. Il se leva aussitôt, puis se dirigeant sans affectation vers la fenêtre :

— Une belle nuit, dit-il, Devereux ; faisons quelques pas dans le jardin.

Il ouvrit la fenêtre et sortit. En un instant Henri Devereux fut près de lui : il passa son bras sous celui du marquis et l'emmena dans une allée qui longeait la pelouse :

— M. de Villiers, lui dit-il, je ne suis pas dans vos secrets, mais votre cause m'est chère et vous pouvez me dire la vérité sans crainte ; je viens de lire dans ce journal un article qui m'inquiète... pour elle, ajouta-t-il après avoir hésité un instant et en jetant un regard vers le salon. Il vaut mieux qu'il ne lui tombe pas sous les yeux, ou du moins pas avant que vous ne m'ayez assuré que des Aubrys est réellement en Ecosse et non point ailleurs. Dans ce cas, cet article serait une fable et n'aurait pas d'importance.

Le marquis considéra un instant s'il était prudent de répondre à cette question directe.

— Que dit cet article ? demanda-t-il enfin.

— Qu'une vingtaine de Français partis de Londres, vers le 25 août, sont débarqués le 28 ou le 29 sur les côtes de Normandie se rendant à Paris dans le but d'y soulever un nombre de mécontents suffisant pour attaquer le premier consul au milieu de ses troupes... qu'ils ont été dénoncés et traqués, et qu'à l'heure qu'il est, enfin, ils sont tous en prison, d'où on ne doutait pas qu'ils ne fussent envoyés à l'échafaud. Parmi leurs noms se trouve celui de des Aubrys, désigné même spécialement comme "le frère de celui qui fut massacré en Vendée."



Le marquis avait réfléchi que rien ne l'empêchait de se confier à la loyauté d'Henri Devereux, et il dit alors sans hésiter davantage :

— L'expédition a eu lieu, et des Aubrys en faisait partie.

Il y eut un long silence. Préoccupés de la même pensée, ils marchèrent jusqu'au bout de l'allée et commencèrent à revenir sur leurs pas, chacun se taisant, sans s'apercevoir que l'autre se taisait aussi.

Le marquis dit enfin :

— Ce qu'il y a de mieux à faire pour le moment, c'est d'empêcher que ce journal ne tombe sous ses yeux. Peut-être cette nouvelle est-elle fausse ; en tous cas, demain je saurai à quoi m'en tenir.

Ils se serrèrent la main et revinrent à pas lents vers la maison. En approchant, ils aperçurent près de la fenêtre du salon Louise et Charlotte, sorties elles aussi, pour regarder la lune et les étoiles qui resplendissaient dans un ciel sans nuages. L'air était doux et caressant comme il l'est rarement dans les climats du nord. Les arbres immobiles projetaient sur la pelouse leur grande ombre au delà de laquelle la lune répandait une lumière si vive qu'on aurait pu compter les petites marguerites dont était couvert le gazon. C'était une de ces nuits qui, plus que toutes les splendeurs du soleil, font pénétrer dans l'âme une promesse douce et assurée de bonheur ; et l'âme qui la comprend et s'y confie, croit et attend une chose plus vraie que tout ce qui se nomme *vrai* ici-bas ; seulement, elle se trompe parfois sur l'étendue de cette promesse et sur le jour de son accomplissement, et elle applique aux choses passagères ce qui regarde les choses infinies. Mais en somme, elle ne se trompe alors que parce qu'elle espère *trop tôt*, et parce qu'elle espère *trop peu*.

C'est ainsi, qu'en ce moment, se trompait, hélas ! la pauvre Charlotte. La tête levée, les cheveux flottants, les yeux au ciel, elle se sentait émue et transportée. La beauté de la nuit, l'air embaumé, les étoiles, les fleurs, le monde entier, lui semblaient refléter la joie sereine dont elle avait le cœur rempli. Sa mère l'avait suivie pour jeter sur sa tête un léger châle blanc qui tombait en larges plis jusqu'à terre. Ainsi posée, drapée et éclairée, elle ressemblait tellement à une apparition angélique, que le même sentiment arrêta à quelques pas d'elle les deux hommes qui sortaient de l'ombre du jardin. Ce sentiment, c'était une admiration passionnée mêlée, en ce moment, d'une déchirante pitié. Les yeux du plus jeune se remplirent de larmes. L'autre était moins attendri, mais plus ému peut-être, plus agité et plus profondément troublé ; ils

demeurèrent ainsi quelques instants immobiles, regardant Charlotte et n'osant lui parler.

Pauvre enfant !...qu'ils la laissent en effet contempler, aspirer, vivre et jouir de cette heure qui lui reste, car une fois cette heure passée, rien, ici-bas, n'en ramènera pour elle une autre semblable, et cet instant demeurera gravé à tout jamais dans son souvenir, comme celui où sa jeune vie recevait de l'amour et du bonheur leur dernier sourire et leur dernier adieu !

## IV

Le marquis de Villiers, après avoir pris congé de sa cousine une heure plus tôt que de coutume, se dirigeait à grands pas vers sa demeure, lorsqu'en arrivant devant la grille du parc qu'il allait traverser, il s'aperçut qu'il n'était que dix heures. L'idée lui vint alors qu'il aurait peut-être le temps d'aller s'informer sur-le-champ de l'exactitude de ce qu'il venait d'entendre ; pour cela, il fallait se rendre dans une rue située à l'extrémité de Pall Mall. Là se trouvait la maison que nous connaissons déjà, et qui, entièrement habitée par des Français, était, sinon un lieu avoué de réunion, celui, du moins, où l'on pouvait apprendre sans retard les nouvelles qui intéressaient le parti auquel tous appartenaient. Le détour était long, et le marquis hésitait un instant avant de changer de route, lorsqu'un homme venant du parc passa très-vite près de lui. Le marquis s'aperçut qu'il le regardait et semblait chercher à le reconnaître ; il le regarda à son tour, mais l'ombre les enveloppait tous les deux, et le passant continua son chemin. Il le suivit des yeux un instant, puis, se décidant à exécuter son projet, il traversa la rue et prit la direction de Pall Mall, marchant très-vite, et la lune éclairant de ce côté-là son chemin comme s'il eût fait grand jour. Tout à coup il crut s'apercevoir qu'il était suivi ; il entendit du moins derrière lui, sur le trottoir, des pas qui semblaient se mesurer exactement sur les siens. Sans s'arrêter, il redoubla d'attention pour voir si ses soupçons étaient fondés : il ralentit sa marche, les pas se ralentirent ; il se mit presque au pas de course, les pas prirent la même allure ; alors il s'arrêta tout court et fit brusquement volte-face. Londres était à cette époque rempli d'agents de la police française chargés de surveiller les démarches des émigrés, et il ne lui convenait nullement d'arriver, ainsi escorté, au lieu où il se rendait. Il retourna donc sur ses pas, comme nous venons de le dire, reconnut sur-le-champ l'homme qui avait passé près de lui à l'entrée du parc, marcha droit à lui et se trouva alors

face à face avec celui qui le suivait. Quoique peu disposé à rire en ce moment, il eut cependant peine à s'en empêcher en reconnaissant le visage effaré, essoufflé et joufflu qu'il rencontra ainsi :

— Quoi ! c'est vous, La Mothe ? s'écria-t-il. Dieu soit loué ! c'est le ciel qui vous amène : vous allez me dire tout ce que je veux savoir, et m'éviter la peine d'aller plus loin.

La Mothe était, on s'en souvient peut-être, le nom de l'individu dans la chambre duquel Guillaume avait eu avec le marquis son dernier entretien. Le principal emploi de sa vie était de découvrir et de colporter parmi les émigrés toutes les nouvelles qui pouvaient les intéresser.

— Qui diable croyiez-vous avoir à vos trousses ? répondit-il d'abord, dès qu'il eut repris haleine.

— Mais, quelqu'un à qui je ne voulais pas montrer le chemin de votre demeure, mon bon ami ; c'est dans votre intérêt que j'allais si vite d'abord et que je revenais maintenant sur mes pas, fort à propos, du reste, car j'ai à vous parler.

— Et moi aussi, dit La Mothe. Je ne vous avais pas reconnu dans l'ombre tout à l'heure... il me tardait de vous voir, de vous dire tout ce que je sais sur tout cela... de savoir si vous aviez appris quelque chose de plus... Ah ! grand Dieu ! qu'elle impitoyable mauvaise fortune !

— La Mothe, dit le marquis, je ne sais rien en détail et je veux tout savoir. Mettons-nous là.

Ils s'assirent sur un des bancs de pierre qui, de loin en loin, longeaient la grille du parc. Ils regardèrent autour d'eux : le trottoir était désert de ce côté. Le marquis reprit :

— Et maintenant, les nouvelles sont-elles aussi mauvaises qu'on me l'a fait craindre ? Dites-moi tout ce que vous avez appris.

— Mauvaises, dit La Mothe, mais les pires qu'on puisse avoir, il me semble, puisqu'il sont tous pris et, à l'heure qu'il est, peut-être jugés, ce qui veut dire condamnés.

— Tous ! dit le marquis.

— Oui, tous, hormis deux.

— Deux ?

— Oui, deux.

— Savez-vous lesquels ?

— Sans doute ; des Aubrys et Saulny ; j'ai vu Saulny, il est revenu, je lui ai parlé.

Le marquis entendit confusément les derniers mots ; une singulière sensation lui avait fait battre le cœur et monter le sang au visage.

La Mothe continua :

— C'est le premier malheur qui a sauvé Saulny ; il y serait comme les autres sans cela, et le pauvre Guillaume aussi, du reste, de sorte qu'après tout il vaut presque encore mieux pour lui qu'il en ait été ainsi.

Le marquis se remettait.

— Que voulez-vous dire ? dit-il.

— Je dis que, pour ce malheureux Guillaume, cela vaut peut-être encore mieux que l'échafaud...même en bonne compagnie.

— Je ne vous comprends pas. Ne venez-vous pas de me dire à l'instant que Saulny et des Aubrys étaient sauvés, qu'ils étaient revenus ?...

— Revenus ! Saulny, oui ; mais des Aubrys... Vous ne savez donc pas les détails ?

— Je vous ai déjà dit que non.

— Non ?

— Eh ! non. La Mothe ; par le Ciel, parlez clairement : vous lasseriez la patience d'un saint.

— Eh bien ! donc...Mais savez-vous au moins où et comment nos hommes comptaient mettre le pied en France ?

— Oui, sur la côte de Normandie, par la falaise.

— Juste. Par la falaise de Biville, haute de trois cents pieds... Cela fait horreur à penser ! Et savez-vous comment on y grimpe, à cette crête ?

— Je le sais, dit le marquis. Cela s'est déjà fait plus d'une fois : un câble avec de gros nœuds, je crois.

— Oui, c'est cela : un câble attaché au haut de ce rocher à pic... Il est inouï, n'est-ce pas, de penser que tant de gens aient pu se hisser par là ! Et dire que ce soit l'un des plus adroits certes et des plus hardis qui...

— De grâce, pas d'interruption, La Mothe, dit le marquis avec impatience...Que s'est-il passé ? Le fait, le fait, je vous en conjure !

— Voyons, Villiers, ne vous fâchez pas en ce moment contre moi : j'ai trop de chagrin, et laissez-moi vous raconter cette triste histoire tranquillement, puisque vous ne la savez pas. La voici d'un bout à l'autre, telle que je la tiens de Saulny. Eh bien donc, il paraît qu'il faisait, cette nuit-là, un temps effroyable, tellement effroyable qu'en approchant de la falaise, tous et le chef lui-même furent d'avis que tenter l'escalade était impossible, et qu'il fallait attendre au lendemain. Là-dessus, Guillaume s'écria que c'était perdre un temps précieux, que si tous ne pouvaient se hasarder par le temps qu'il faisait, un seul le pourrait peut-être pour donner avis de leur arrivée à ceux qui les attendaient en haut et leur faire prendre patience ; que lui, comme le plus jeune, le moins

lourd (et il pouvait bien ajouter le plus hardi de tous), il demandait à risquer l'ascension. On se débattit longtemps, mais enfin il insista tellement qu'on se décida à le laisser faire. On lui donna les principaux mots d'ordre ; on lui attacha autour du corps une ceinture qui contenait les papiers les plus importants et les plus pressés, et on le laissa saisir des pieds et des mains le malheureux câble à l'aide duquel, en moins d'un clin d'œil, il fut hors de vue.

Ici le pauvre La Mothe se couvrit le visage.

— Oh ! c'est affreux, dit-il.

— Après, après ? dit le marquis vivement ému.

— Eh bien, il paraît que, dans ce moment-là, un effroyable coup de vent s'engouffrant dans ces rochers força la barque à s'éloigner sous peine d'être brisée. Le vent soufflait de la terre, heureusement pour eux, mais non pour le malheureux Guillaume, qui se trouva deux fois soulevé de telle façon que ceux d'en haut le virent couché presque horizontalement, se tenant cependant encore vigoureusement, mais dans l'impossibilité de gravir. Ils firent alors, de leur côté, des efforts désespérés pour attirer le câble à eux avec celui qui y était cramponné ; mais ils luttaient contre la tempête, et la tempête était plus forte qu'eux. Ils le virent une troisième fois soulevé de la même horrible façon, et ce fut la dernière... ils entendirent un cri, un seul, et tout fut fini.

— Oh ! Dieu ! oh ! mon Dieu ! s'écria le marquis en mettant sa tête dans ses mains.

Et le même homme, qui, tout à l'heure, avait eu peine à maîtriser une impression pénible, lorsqu'il avait cru comprendre que Guillaume était revenu, pleurait, oui, pleurait maintenant de douleur, en apprenant qu'il ne reviendrait jamais !

La Mothe sanglotait aussi de son côté. Il acheva cependant bientôt le peu qui lui restait à dire.

Le lendemain, la tempête apaisée, les restes du malheureux Guillaume avaient été recueillis par ses compagnons et confiés à M. de Saulny, son ami et, après lui, le plus jeune de la troupe, pour les rapporter en Angleterre ; il les avait, en effet, pieusement ensevelis dans le lieu le plus voisin de la côte où s'était trouvé un prêtre catholique pour lui rendre les derniers devoirs. Les papiers dont Guillaume était porteur avaient été détachés de son corps sans vie, mais on lui avait laissé un petit crucifix qu'il portait au cou et que sa main droite tenait étroitement serré, dernier acte et suprême prière au moment où, la force lui manquant, il avait abandonné le câble auquel était suspendue sa vie !

Après que ce récit fut achevé, le marquis demeura longtemps sans mouvement, sans parole, et dans un état de stupeur qui

ressemblait tellement au désespoir, que La Mothe en fut effrayé et dit ensuite que s'il avait pu se douter que le marquis de Villiers aimait tant des Aubrys, il se serait gardé de lui apprendre si brusquement sa mort.

## V

Le marquis passa la nuit tout entière debout, en proie à la plus inexprimable agitation. Revenu de la première stupeur que lui avait causée le récit de La Mothe, il s'était souvenu avec épouvante de la mission dont il était chargé. Les moindres circonstances de sa dernière entrevue avec l'infortuné Guillaume lui revinrent à la mémoire ; tout autre sentiment était absorbé par une pitié profonde, pitié aiguë (s'il m'est permis d'employer ce mot) par le remords des pensées et des désirs qu'il avait sans doute plutôt combattus que laissé vivre dans son cœur, mais cependant par lesquels il lui semblait avoir appelé de ses vœux l'épouvantable catastrophe qu'il était chargé maintenant d'apprendre à Charlotte. Il maudissait le sort étrange qui, après l'avoir rendu le confident de Guillaume, le rendait ensuite auprès d'elle le messenger du malheur, et cependant n'avait-il pas accepté cette cruelle tâche, n'avait-il pas juré de l'accomplir et n'entendait-il pas encore distinctement dans ses oreilles ces paroles de Guillaume, qui tant de fois y avaient retenti : "Vous prendrez garde, car elle m'aime et ce sera une terrible nouvelle."

Ce fut le souvenir de ces paroles qui le ramena à lui-même et lui fit comprendre la nécessité de songer au moyen de remplir son triste mandat en ménageant le plus possible celle dont il eût acheté le bonheur au prix de sa vie.

Tout ce qu'il venait d'entendre serait dans peu d'heures su de tout le monde. Hier, les journaux en parlaient déjà. Aujourd'hui, selon la coutume de Londres, ce seraient les crieurs publics. Cette pensée le fit frémir, il chercha à se remettre, à réfléchir, à prendre un parti, et après quelques hésitations, il se décida enfin.

La nuit tout entière était passée. Le marquis vit paraître le soleil et attendit encore deux heures. Vers huit heures et demie, il descendit, ouvrit son bureau, y prit un paquet cacheté qu'il mit dans sa poche, et sortit.

Le jour s'était levé brillant et radieux. Charlotte était à sa fenêtre et regardait plus souvent le ciel et les arbres du jardin, que le livre qu'elle tenait à la main. Louise écrivait non loin d'elle à une table placée devant une autre fenêtre d'où l'on apercevait

la porte d'entrée. La chambre où elles se trouvaient était simple, spacieuse, riante, et portait au plus haut point le cachet qui donne aux lieux la physionomie de ceux qui les habitent; des livres en bon ordre rangés sur plusieurs petites étagères suspendues aux murs, un beaux crucifix en ivoire se détachant sur le papier bleu clair de la chambre et placé entre les deux petits lits : sous ce crucifix un prie-Dieu sur lequel deux personnes pouvaient s'agenouiller ensemble, des fleurs sur la cheminée et sur les tables, mêlant leur parfum à celui qui arrivait du jardin; tout dans cette chambre reposait et réjouissait l'âme et la vue, et c'était véritablement un lieu préparé pour l'étude et la piété, pour la jeunesse et le bonheur.

En ce moment on frappa et sonna à la porte.

La jeune fille leva la tête et vit entrer le marquis : il donna un message au domestique qui était venu lui ouvrir, puis il s'adossa à la porte les bras croisés et attendit.

Louise avait beaucoup d'intelligence et de sang-froid accompagnés de l'oubli d'elle-même le plus complet. Cette disposition faisait qu'elle voyait juste et agissait vite toutes les fois qu'elle devinait pour les autres un besoin ou un danger.

Elle n'eut pas plutôt en ce moment jeté les yeux sur le marquis de Villiers, qu'elle se sentie saisie d'effroi, le voyant de sa place très-distinctement sans en être vue. Elle remarqua son effrayante pâleur, l'altération de ses traits, l'expression morne de son visage, et ces circonstances, jointes à l'heure inaccoutumée de sa visite, prirent à ses yeux une signification sinistre. Elle sut cependant réprimer l'exclamation qui était déjà sur ses lèvres...

Deux pensées s'offrirent à la fois à son esprit : Charlotte dans la sérénité de son bonheur et sa mère toujours souffrante et atteinte d'un mal que le moindre saisissement redoublait. Il fallait les épargner l'une et l'autre, si cela était possible.

Elle se leva.

En ce moment un domestique parut. Avant qu'il eût le temps de parler :

— Faites entrer M. de Villiers dans la bibliothèque, dit Louise rapidement. Mon père est sorti, mais je descends à l'instant; surtout qu'on n'entre point chez madame Perceval et qu'on ne la prévienne point de cette visite.

— Qu'est-ce que cela veut dire ? dit alors Charlotte étonnée. Il y a donc quelque chose que tu sais et que tu ne me dis pas ?

— Non, dit Louise, je ne sais absolument rien, je te le jure. Et elle s'achemina vers la porte.

Arrivée là, elle s'arrêta et poussée par un instinct qui était celui de la tendresse, elle revint près de sa sœur :

— Charlotte, lui dit-elle, ma chère Charlotte, je ne sais, mais le cœur me dit que nous allons apprendre un malheur... Prions Dieu de nous donner du courage pour tout ce qu'il voudra.

Elle embrassa Charlotte et sortit de la chambre. Mais ces mots ne furent pas inutiles. Comme on est quelquefois préservé de la mort par une branche d'arbre qui, tout en blessant, amortit une chute et fait arriver à terre meurtri, mais vivant, ces mots firent tomber Charlotte des hauteurs de sa sécurité dans un état d'appréhension vive, et dont Guillaume devint sur-le-champ l'objet : la pensée se précipite toujours ainsi d'abord vers ce qu'elle a de plus cher, puis elle recule et passe par tous les degrés de la crainte et de l'espérance, redoutant tout, acceptant tout, hormis un seul malheur devant lequel tous les autres, en ce moment, ne sont rien.

La malheureuse Charlotte reculait ainsi devant la pensée de ce seul malheur, mais cette minute de préparation avait suffi peut-être pour empêcher le coup qui allait la frapper d'être mortel.

Louise resta hors de la chambre plus d'une demi-heure... Au bout de ce temps, la porte s'ouvrit doucement, elle reparut les yeux rouges, le visage d'une pâleur mortelle. Charlotte était à genoux devant le crucifix. En l'attendant, elle se leva vivement, et les jeunes filles se trouvèrent en face l'une de l'autre.

Charlotte regarda sa sœur et jeta un effroyable cri.

Louise la prit dans ses bras, le ramena vers le prie-Dieu, y tomba prosternée avec elle et *ce fut là* que Charlotte reçut de ses mains le paquet cacheté qu'elle lui apportait, *ce fut là* qu'elle écouta le récit qu'elle venait lui faire, *ce fut là*, enfin, que les grandes eaux de la douleur passèrent pendant de longues heures étendue sans vie... Quant elle rouvrit les yeux, la nuit était presque venue. Au-dessus d'elle la blanche image du Christ se distinguait seule encore, et semblait jeter un regard de compassion divine sur l'enfant qui souffrait et pleurait à ses pieds.

" Il n'y a pas, dans le cœur, de plus effrayante rencontre que celle de la jeunesse et du désespoir," a dit un écrivain de nos jours<sup>1</sup>. Effrayante en effet lorsqu'elle a lieu ; mais tant que la lumière de la foi n'est point éteinte dans un jeune cœur, cette rencontre est impossible. La foi bénit et consacre cette difficile et douloureuse union de la jeunesse et du malheur, et parfois, elle la rend indissoluble, car elle veut la durée, elle repousse l'oubli, elle est la gardienne des longs souvenirs comme des espérances immor-

<sup>1</sup> Alfred de Vigny.



telles, mais toujours elle écarte le sombre désespoir, hôte des âmes énervées et lâches. Le désespoir, escorté souvent de la folie et du suicide, mais plus souvent encore de la distraction effrénée, du mol oubli, et de la profanation de toutes les joies comme de toutes les douleurs du passé !

Ce désespoir n'approcha pas de l'âme de Charlotte. Du haut de cette croix, il tomba au contraire sur elle une de ces mystérieuses paroles qui pénètrent jusqu'au fond de l'abîme et y portent une consolation et presque une joie étrange, inconnue à la terre, et pour laquelle la terre n'a pas de nom. Mais ce langage terrible et divin ne se fait entendre qu'à l'heure de l'extrême désolation et lorsqu'il n'arrive plus au cœur brisé le plus lointain écho d'une consolation humaine.

## VI

Nous avons peu de chose à dire sur l'année presque tout entière qui suivit ce jour. Rien en apparence ne changea dans la vie des habitants d'Elm Cottage après la mort de Guillaume. Aux yeux des indifférents, ce paisible intérieur demeura absolument le même, mais comme un paysage demeure le même lorsque s'en est retiré le soleil. Le sourire rayonnant de Charlotte qui avait été pour eux la vraie lumière du foyer, était éteint sans retour. Après une longue maladie, ses forces étaient peu à peu revenues, ainsi que sa beauté un moment altérée. Mais c'était une beauté transformée comme sa vie. Elle avait demandé à porter le deuil de Guillaume, comme si elle eût été sa femme, et c'est ainsi qu'elle reparut pour la première fois aux yeux du marquis. La trouva-t-il moins charmante qu'auparavant ? cela est peu probable : le malheur de Charlotte devait plutôt augmenter la tendresse, le respect, la muette adoration dont elle était l'objet. Rien, toutefois, ne changea dans son attitude, vis-à-vis d'elle. Rien non plus dans l'habitude de la voir tous les jours. Cette joie—la seule de sa vie—une seule parole peut-être eût suffi pour la lui faire perdre sans retour, aussi cette parole fut-elle soigneusement réprimée.

Henri Devereux, de son côté, continuait à venir tous les soirs : son amitié pour le marquis s'était beaucoup accrue encore depuis leur commune anxiété, et ils étaient aussi liés que le permettait la différence de leur âge et de leur position.

Charlotte ne chantait plus, mais elle aimait encore et plus que jamais la musique. Lorsque Louise se mettait au piano, elle l'écoutait de loin, assise dans l'ombre, afin qu'on ne vit pas couler

ses larmes, et Henri s'approchait alors parfois de Louise et demeurait quelques instants près d'elle. Lorsque cette conversation se prolongeait quelque peu, un éclair de joie traversait les yeux bleus de Charlotte. Un jour qu'il en était ainsi, elle crut que le marquis l'avait remarqué, et elle l'interrogea du regard.— Elle aurait voulu qu'il encourageât sa pensée, mais le marquis lisait mieux qu'elle dans le cœur de Devereux ; il secoua la tête et fixa un instant sur Charlotte elle-même un regard qu'elle ne comprit pas, mais ce regard l'affligea en ne répondant pas comme elle l'aurait voulu à sa silencieuse demande, et sa tête, soulevée un instant, retomba tristement sur sa main.

## VII

Depuis que le marquis de Villiers était en Angleterre, il avait toujours mené une vie fort solitaire. On ne l'avait vu, en aucun temps, fréquenter le monde, pas même ce monde d'exilés volontaires qui reconstruisaient loin de la France le grand monde détruit, et en conservaient l'image avec un soin à la fois puéril et touchant, ne reculant devant aucun sacrifice, acceptant sans honte vulgaire la pauvreté et toutes ses conséquences (hormis l'aumône demandée ou reçue), mais conservant intacts les habitudes, les traditions, les manières, ainsi que le langage du passé. On craignait parmi eux d'apprendre la langue du pays dans lequel le hasard de l'émigration avait conduit, de peur de perdre son accent français, ou même l'accent de la société dans laquelle on avait vécu, et l'on revint ainsi après vingt-cinq ans d'exil, parlant en effet un langage qui commengait déjà à s'oublier en France et qu'on n'y entend à peu près plus aujourd'hui, langage parfois incorrect, mais jamais vulgaire, rarement éloquent mais toujours noble, et qui, ce nous semble, caresse encore agréablement l'oreille lorsque, par hasard, on le retrouve chez les rares survivants de cette époque ou chez ceux qui les ont approchés de plus près, comme ces vieux chants jacobites qui plaisent encore aujourd'hui même à ceux qui sont les plus étrangers au sentiment qui les inspira.

Personne ne remarqua les nouvelles habitudes du marquis, on ne le voyait guère moins que par le passé ; il continua à mener cette vie de délices et de tourments qui lui était devenue si chère, sans éveiller l'attention de personne. Ce n'était pas uniquement, du reste, le dangereux plaisir de contempler Charlotte qui l'attirait à Elm Cottage : la société de sa cousine lui était devenue

aussi infiniment douce, et le docteur Perceval lui-même contribuait à lui faire aimer l'intérieur dont il était le chef. Depuis longtemps, l'orgueilleux cousin de madame Perceval avait fait amende honorable de son éloignement pour l'époux qu'elle avait accepté. Plus qu'un autre, il appréciait la valeur du mot *gentleman*, tel que les Anglais l'emploient, car, on le sait, ce mot qui suppose toujours en France la noblesse du sang, a une acception beaucoup plus large en Angleterre, et s'applique à tous ceux que la nature ou l'éducation ont doués de cette noblesse de l'âme et du caractère qu'on leur reconnaît le droit et la puissance de créer. En ce sens, le docteur Perceval était un gentleman dans toute la force du terme. Sincère et fervent catholique, il portait de plus dans ses sentiments religieux le degré de vivacité qu'y ajoute toujours et partout la persécution telle qu'elle existait alors en Angleterre, sans adoucissement ni dans les lois ni dans les mœurs. Il s'était voué au soin des émigrés français, et surtout des pauvres prêtres échappés à la prison et au massacre, et il leur prodiguait des secours avec le respect dû à la foi confessée jusqu'au sang.

Mais tout catholique qu'il était, le docteur avait pour son pays natal un ardent et patriotique amour, et dans la générosité exercée à cette époque par tous ses compatriotes envers les émigrés, sans en excepter ceux qui étaient les ministres de la religion proscrite, il aimait à saluer l'aube d'une justice future sur laquelle il comptait et qu'il désirait avec ardeur pour l'honneur de sa patrie plus encore que pour celle de sa foi. Cette justice naissait en effet alors. Elle mit peut-être à grandir plus de temps que ne l'imaginait le bon docteur, mais enfin, lorsqu'elle eut vingt ans accomplis, elle parvint à faire entendre sa voix au sein du peuple britannique, et la liberté plaidant sa cause, elle la gagna. L'antique croyance reprit une place qui lui sera encore parfois disputée peut-être, mais qui ne lui sera plus jamais ravie.

Le docteur Perceval avait été un jour conduit par ses habitudes bienfaisantes dans le misérable réduit où la noble comtesse de Nébriant consumait en secret ses forces auprès de son enfant malade, travaillant la nuit, et du prix de son travail, cherchant à payer des remèdes qu'elle ne parvenait pas toujours à obtenir. Lutte fière et douloureuse, subie dans ce temps d'épreuves par un grand nombre de femmes nées au sommet des grandeurs et qui, en l'acceptant sans fléchir, se montrèrent presque toutes dignes des biens qu'elles avaient perdus.

Nous savons comment madame de Nébriant avait trouvé un protecteur et Charlotte un père, et ce qu'était devenue, sous la bienfaisante influence du docteur, l'ensemble de cette existence au

milieu de laquelle la pauvre enfant venait, si jeune encore, d'être visitée par la plus grande joie et par la plus grande douleur de ce monde.

## VIII

Un jour le marquis, en revenant, chez lui après une courte absence, reçut des mains de Thibaut un paquet de lettres et de cartes. Il regarda d'abord les cartes : l'une d'elles était de Henri Devereux, et il lut au bas ces mots écrits au crayon : "*Attendez-moi chez vous, j'ai à vous parler.*"

— M. Devereux a dit qu'il reviendrait dans une heure, dit Thibaut.

— C'est bien, j'y serai pour lui, dit le marquis, pour lui seul, ajouta-t-il, car il comprit bien que son jeune ami avait quelque chose d'important à lui dire et il n'était pas exempt d'une certaine inquiétude sur ce que pouvait être.

Il jeta donc un œil distrait sur toutes ses lettres, n'ouvrant qu'un seul billet sur l'adresse duquel il reconnut l'écriture de sa cousine ; il vit qu'elle l'invitait à dîner pour ce même jour, ce qui lui fit plaisir ; mais il n'eut pas le temps d'ouvrir ses autres lettres, car presque à l'instant, on frappa vivement à la porte et sans que Thibaut eût le temps de l'annoncer, Henri Devereux parut.

— Ah ! vous voici revenu ! s'écria-t-il en entrant. Dieu soit loué, votre absence m'avait inquiété, et j'ai eu peur, oui peur, mon cher Villiers, de partir sans vous avoir revu.

— Partir ! s'écria le marquis ! partir ! quand ? pour où ? pourquoi ?

— Tenez, lisez, dit Henri.

Il donna une lettre au marquis qui la lut d'un bout à l'autre. Cette lettre contenait l'offre d'un poste dans l'administration civile des Indes, poste qui ouvrait à Devereux une belle carrière, mais qui l'expatriait pour quinze ou vingt ans.

— Eh bien ? dit le marquis.

— Eh bien ! j'ai accepté, je pars demain.

— Accepté ! dit le marquis avec surprise. Comment ! vous voilà parti, et parti pour quinze, pour vingt, pour vingt-cinq ans peut-être ! c'est-à-dire, même à votre âge, pour ce qu'on peut appeler la vie ! Henri, est-ce sérieux ? ou badinez-vous ?

— Non, dit Henri, je ne badine nullement, j'y suis décidé, je n'ai plus rien à faire, ni en Angleterre, ni en Europe. J'ajoute que dans ce moment où je vous parle, il me semble ne plus rien avoir à faire sur la terre. Mais je me rends compte que ceci est

une exagération et pourrait devenir pire que cela si je m'y laissais aller. Un homme a toujours quelque chose à faire de sa vie. Seulement, plus je partirai vite et plus j'irai loin, plus je redeviendrai promptement capable de ce quelque chose.

— Partir demain ! partir pour vingt ans ! répéta encore le marquis.

— Eh qu'importe, répliqua Henri, je suis libre, très-libre, trop libre, puisque j'ai pour unique parent en Angleterre un vieil oncle qui se soucie d'autant moins de moi que je suis son héritier... Voyez, Villiers, c'est précisément pour des gens comme moi que sont faites les belles carrières des Indes. Il faut, dit-on, pour cela, être actif, énergique, persévérant ; je crois avoir toutes ces qualités autant qu'un autre. Mais j'ai de plus, une condition essentielle et qui manque à presque tous nos compatriotes.

— Laquelle ?

— C'est de n'avoir point de *home*, mon cher ami ! rien qui vous retienne, rien qui vous rappelle. Le *home* ! Vous comprenez ce mot, n'est-ce pas, Villiers, et vous savez tout ce qu'il renferme pour nous ? de combien de grandes et de petites choses se forme le lien par lequel nous y sommes attachés. Le *home* ! c'est la patrie, c'est le foyer, c'est la femme qui vous y attend ou qu'on espère y conduire, c'est le jardin, c'est la prairie, c'est la bruyère, à travers laquelle on a galoppé tant de fois, dans la fraîcheur du matin, ou bien le soir, à l'heure où un bon feu et de bons amis vous attendent au retour. Le *home* d'un Anglais, c'est tout cela et beaucoup plus que cela, mon bon ami... Vous voyez donc combien un homme comme moi doit se trouver heureux de n'en point avoir ! C'est grâce à cette bonne fortune que vous apprendrez peut-être un jour que je suis mort, qui sait ? juge ou même avocat-général à Madras ou à Calcutta.

— Voyons, Devereux, dit le marquis, qu'est-ce que tout cela signifie ? Dites-moi la vérité tout entière ; vous n'êtes pas venu ici apparemment pour me la cacher. Qu'y a-t-il de nouveau ? et pourquoi ce changement subit ?

Henri resta un instant pensif, ouvrant et fermant un livre qu'il venait de prendre sur la table. Tout à coup, il jeta le livre et regardant le marquis :

— Eh bien, mon cher ami, dit-il enfin, je vais vous le dire, car au fait je suis venu ici pour cela : écoutez-moi. J'ai eu, oui, sachez-le donc, j'ai eu l'insigne folie d'offrir ma main à une femme qui ne veut pas de moi.

Le marquis fit un mouvement.

— Vous ?

— Oui, moi, cela vous étonne, n'est-ce pas ? Qu'un homme qui n'est pas un enfant, qui prétend n'être pas un imbécile, puisse aller demander en mariage une femme à la quelle il n'a pas la plus lointaine espérance de plaire, une femme qui en a aimé un autre, qui l'aime encore, qui l'aimera toujours, mort ou vivant, c'est du vertige, n'est-ce pas ?

Le marquis ne répondit pas.

Henri continua sans remarquer son silence :

— Je me dis tout cela, je le vois clair comme le jour, je l'ai même toujours vu, mais que voulez-vous, il y a des moments où le sens vous échappe. Elle semblait moins triste, nous étions dans le jardin, seuls par hasard, elle me parlait avec douceur et, malgré moi, sans savoir ce que je disais, ce qui remplissait mon cœur s'est trouvé sur mes lèvres. Voyez-vous, on finit à la longue par se lasser de feindre, de dissimuler, de se contraindre. Vous n'avez pas idée de ce que c'est. Aussi, tenez, Villiers, voulez-vous que je vous le dise et le comprendrez-vous ? ce serait à refaire que je le referais. Tout est fini, je le sais, je pars et je ne la reverrai jamais. Eh bien, je ne puis vous dire quel soulagement cela a été pour moi, quel bonheur je ressens encore maintenant, en songeant, qu'elle sait tout, que je ne cache plus rien, et que j'ai pu, ne fût-ce qu'une fois, une seule dans ma vie, lui dire que je l'aime, que je l'ai aimée du premier jour, que je l'aimerai toujours !

Pendant qu'Henri s'exaltait en parlant ainsi, le marquis demeurait impassible, il avait la tête appuyée sur sa main, et l'écoutait sans le regarder.

— Et leur avez-vous annoncé votre détermination ? dit-il enfin.

— Oui, hier au soir. J'avais reçu cette lettre depuis plusieurs jours et j'ai été à Elm Cottage après avoir envoyé ma réponse ; ils ont tous eu l'air chagriné. Charlotte, qui sentait la cause de cette résolution, était plus triste, plus abattue que nous ne l'avons vue depuis longtemps. Miss Perceval elle-même avait l'air plus grave et il m'a semblé qu'en me disant adieu elle avait les yeux humides. C'est une si chère créature aussi que cette Louise !

Le marquis regarda en ce moment Henri. Il vit qu'il n'y avait pas dans son esprit le moindre soupçon d'un secret qu'il croyait avoir deviné, et il se tut, car il aurait cru, en parlant, manquer de respect à Louise et presque la trahir. Remis du premier trouble causé par la révélation qu'il venait d'entendre, il chercha d'abord à ébranler la résolution de son jeune ami, ce fut en vain. Henri s'était examiné, interrogé et condamné comme un juge ou plutôt comme un médecin qui voit d'un coup d'œil le degré du mal et l'opération nécessaire.

— Il ne s'agit, dit-il, que de souffrir et de savoir s'exécuter sans merci.—Souffrir horriblement, continua-t-il après un silence, et puis guérir, c'est là ce que je veux, et pour cela il faut une séparation qui ne soit pas un voyage, qui ne soit pas une absence, mais qui soit l'abîme infranchissable, c'est-à-dire la distance et la durée. Il n'y a pas d'amour qui tienne à ce remède, soyez-en sûr, je sais bien que d'abord la distance au point de ne plus entendre prononcer son nom, la durée au point de se dire qu'on ne la reverra jamais, ce sera le fer et le feu sur la blessure ; mais le fer et le feu guérissent enfin, et la cicatrice finit par se faire. C'est là-dessus que je compte.

— A cela, je n'ai rien à répondre, dit le marquis, et si vous cherchez le repos par la voie de l'oubli, le chemin que vous prenez est, je le crois bien, celui où vous êtes le plus sûr de le retrouver.

— Il ne s'agit pas seulement du repos, dit Henri, il ne s'agit pas de guérir pour ne plus souffrir, mais de guérir pour pouvoir agir. L'action c'est le devoir, c'est la vie, à tout prix il faut en demeurer ou en redevenir capable. Dussé-je mourir à la peine, je n'aurais fait qu'une chose raisonnable en m'arrachant de force à l'inaction mélancolique dans laquelle je vais tomber si je reste ici, et à laquelle je me regarderais comme un lâche de céder.

Pendant tout cet entretien, Henri avait eu, à son insu et vis-à-vis de son interlocuteur, l'attitude de ce jeune duc de Rothsay que Walter Scott nous dépeint une badine à la main, près de son favori blessé. Chaque mouvement de la badine semble, à celui-ci, dirigé contre sa blessure vive et saignante ! et cette main imprudente et légère lui inflige, sans le savoir, une espèce de torture. Le marquis se sentait de même atteint à chaque mot, et souffrait un inexprimable malaise.

— Pour vous, dit-il enfin, qui voulez guérir, qui voulez vivre, pour vous qui êtes jeune et qui avez une patrie, le remède violent que vous allez employer est sans doute le meilleur, et décidément, je vous comprends et je vous approuve. Mais supposez un homme qui n'ait point cette volonté de guérir et de vivre, qui n'ait plus la jeunesse qui donne le besoin d'action, ni la patrie qui lui donne un but, il aurait bien, je pense, le droit de dire comme dans cette romance nouvelle que Louise nous chantait l'autre jour :

Ah ! gardez-vous de me guérir :  
J'aime mon mal ; j'en veux mourir !

et ne serait point un lâche pour cela.

Il se leva en disant ces mots, mais bien qu'il eût cherché à les accompagner d'un sourire, il y avait sur ces traits une telle expres-

sion de souffrance et ces paroles mêmes étaient si singulières, qu'Henri en fut un instant surpris. Mais il pensa que, sans le vouloir, il avait réveillé chez le marquis la douleur chaque jour croissante de l'exil. Cette pensée l'empêcha de donner un autre sens aux paroles qu'il venait d'entendre, et ce ne fut que beaucoup plus tard qu'il les comprit, mais alors, le temps et la distance les avaient depuis longtemps séparés.

## IX

L'heure était assez avancée lorsque Henri quitta le marquis et celui-ci n'eut que le temps de faire à la hâte sa toilette et de se jeter dans un de ces lourds "*hackney coaches*" qui à cette époque servaient plutôt à préserver les piétons de la poussière ou de la boue du chemin qu'à le lui faire parcourir plus vite. Chemin faisant, le marquis se plongea dans les réflexions que devaient faire naître l'entretien qu'ils venaient d'avoir. Il lui semblait assurément singulier de se trouver ainsi, pour la seconde fois, le confident des sentiments dont Charlotte était l'objet et quoique le départ de Henri n'eût aucune ressemblance avec celui de Guillaume, il y avait néanmoins, en ce qui le concernait, une singulière coïncidence. Au fond de son cœur, ce qui résultait de la conversation qu'il venait d'avoir, c'était un grand soulagement : plus d'un an était écoulé maintenant depuis la mort de Guillaume, et, bien que le marquis fût persuadé que Charlotte n'aurait jamais pour aucun autre un sentiment égal à celui qu'elle avait ressenti pour son jeune fiancé, il s'était demandé parfois si le jour où elle s'apercevrait du dévouement silencieux d'Henri, cette découverte, jointe à toutes les qualités qu'elle lui reconnaissait, ne suffirait pas pour la décider à lui accorder sa main. Or c'était là, pour le marquis, une question redoutable ; il se sentait donc le cœur allégé, en pensant au refus qui motivait le départ d'Henri, et Charlotte, lorsqu'il la revit, lui en sembla encore plus charmante.

A son arrivée, Louise n'était pas dans la chambre. Le seul convive, hormis le marquis, était ce jour-là un jeune prêtre français, qui, soigné jadis et sauvé comme tant d'autres par le docteur, demeurait son obligé et son ami et était de temps à autre son commensal. Il se nommait l'abbé Gabriel.

On se mit à table, la place de Louise restant vide en face du marquis : la pauvre fille, se dit-il, n'aura pas eu envie de nous montrer ses yeux rouges, mais bientôt la porte s'ouvrit, et Louise, après s'être excusée d'être en retard, vint tranquillement prendre



sa place à table. Le marquis évita d'abord discrètement de la regarder, ce ne fut que lorsqu'il fut sûr de n'être pas remarqué, qu'il leva les yeux sur elle, et il vit alors un visage un peu plus pâle que de coutume, mais parfaitement calme et ne portant aucune trace de douleur immodérée ou d'agitation récente. Sauf quelques accès de silence plus longs que d'habitude, sauf le vif mouvement avec lequel, en rentrant dans le salon, elle avait fermé le piano et soufflé les lumières qu'elle y trouva préparées comme à l'ordinaire, rien, absolument rien n'indiquait chez Louise les émotions supposées par le marquis et qui lui avaient inspiré pour elle tant d'intérêt et de sympathie.

— Je me serai trompé, apparemment, se dit-il, j'en suis bien aise.

Si quelques heures plus tard, il eut entendu Louise dire tout haut la prière *pour les voyageurs*, il eût peut-être remarqué que sa voix tremblait et que l'accent de cette prière avait quelque chose d'inusité. Mais elle ne fut entendue que de l'amie qui priait près d'elle et de Celui auquel elle s'adressait et qui, l'œil ouvert sur toutes les deux, les vit pleurer cette nuit-là, chacune de leur côté, sans se parler l'une à l'autre de ce qui faisait couler leurs larmes.

En attendant, la marquis se sentait d'assez bonne humeur et faisait de son mieux pour animer la conversation qui languissait un peu entre le docteur et l'abbé. Celui-ci semblait complètement absorbé par la lecture d'un journal qui se trouvait sur la table.

— M. l'abbé est bien attentif, dit enfin le marquis, qui remarqua cette attitude, il n'a pas l'air disposé à discuter avec nous aujourd'hui et à nous prouver comme l'autre jour que tout, dans ce monde, est absolument pour le mieux ; que je dois des grâces infinies à ceux qui ne m'ont pas guillotiné, par défaut de consentement de ma part, et moindres encore que lui qui a été bel et bien massacré et pour lequel on ne pouvait pas mieux faire...

Le jour du massacre des Carmes, il était en effet, tombé blessé et évanoui sous un monceau de morts. Sauvé ensuite par miracle et amené à Londres, il aurait plus tard pu rentrer dans le monde, car il était libre encore, mais il était demeuré fidèle à sa haute vocation, et le sacerdoce lui avait été conféré dès que, remis de ses blessures, il s'était senti capable d'en exercer les fonctions.

L'abbé Gabriel leva la tête et sourit : ce sourire et l'expression angélique du regard rendaient remarquable un visage dont tous les traits, du reste, étaient ordinaires.

— Vous avez raison, monsieur le marquis, je le reconnais, je n'en veux à personne, c'est un défaut que j'ai, j'en conviens, et je veux tâcher de me corriger... Mais que voulez-vous ! il y a toujours quelque paroles qui frappent plus que d'autres un homme qui lit

l'Évangile ; pour moi, voici celles qui me reviennent le plus souvent à l'esprit : *Pardonnez leur, mon Dieu ! ils ne savent ce qu'ils font.*

Lorsque je songe au jour où cette parole fut dite et à celui qui la proféra, alors tout ressentiment contre ceux qui ont attenté à ma chétive existence s'évanouit, et je ne leur en veux plus même assez pour avoir à leur pardonner.

Le marquis se tut un instant, peut-être involontairement attendri, mais il reprit bientôt :

— Avec cette belle manière de raisonner, mon très cher abbé, il n'y aurait plus de bien ni de mal, on ne pourrait plus détester personne, on ne pourrait plus même penser qu'un coquin est un coquin, un misérable un misérable, et qu'un Bonaparte est un...

— Doucement, doucement ! dit le docteur, M. l'abbé ne vous laissera pas dire beaucoup de mal, même de Bonaparte.

La figure du marquis se rembrunit.

— Ne pas dire de mal de Bonaparte, s'écria-t-il ! j'espère que vous badinez, mon cher docteur, et que M. l'abbé n'étend pas jusque-là les conséquences de sa thèse miséricordieuse. Il sait ce qu'il fait, celui-là, je pense, continua-t-il entre ses dents, il serait difficile d'imaginer qu'il pêche par ignorance.

L'abbé Gabriel aurait voulu battre en retraite sur-le-champ ; il dit cependant avec une douce gravité :

— Je bénis la main quelle qu'elle soit qui a rouvert à mon Dieu ses temples profanés et déserts.

— Et la main qui ensanglante aujourd'hui l'Europe, la bénissez-vous aussi?...répondit le marquis avec amertume.

L'abbé baissa les yeux et repoussa le journal qui était encore sous sa main.

— Non, dit-il, non, Dieu m'en est témoin, et lorsque, malgré moi, comme tout à l'heure, je me sens ému et entraîné par le récit d'une bataille, je me le reproche et il me semble avoir manqué à un des devoirs imposés par l'onction sainte.

— Il y a donc encore eu une bataille ? interrompit le marquis.

— Oui, une grande et formidable bataille.

— Ah ! et où cela ?...

— Mais pas loin d'Austerlitz, à ce qu'il paraît.

— Austerlitz ! dans quel coin cela se trouve-t-il ?... Est-ce une ville ? un village ?

— C'est un château en Moravie, je crois, dit l'abbé.... L'emp.... Bonaparte s'y trouvait la veille ou le lendemain de la bataille.

— Qui a jamais entendu parler de ce lieu-là ? dit le marquis avec une humeur croissante.

— Je crois, répondit doucement l'abbé, qu'on n'en oubliera plus le nom après ce qui vient de s'y passer.

— Et c'est sans doute encore une défaite ? dit le marquis d'un air sombre.

L'abbé Gabriel eut d'abord l'air surpris :

— Une défaite ! s'écria-t-il, puis il se reprit et dit : Ah ! oui, une défaite, si vous voulez.... c'est-à-dire une nouvelle victoire des Français.

Le marquis s'approcha de la table, s'empara du journal et le lut en silence, puis il le jeta au docteur et demeura plongé dans un abattement qui dura toute la soirée.

C'était un triste sentiment que le sien, et aujourd'hui que le temps a marché, il nous semble presque révoltant parce qu'il est devenu impossible ; mais, aux yeux du marquis de Villiers, la gloire de la France, à cette époque, était radicalement entachée comme le serait l'héroïsme d'une femme adultère. La France infidèle à son roi n'était plus pour lui en position d'être grande ou glorieuse, et chaque pas de sa marche triomphante était regretté sans scrupule comme retardant son retour vers le chemin hors duquel toute victoire lui semblait illégitime et toute gloire suspecte.

## X

Le marquis rentra d'une humeur massacrant, et dès qu'il aperçut Thibaut tenant à la main les mêmes lettres qu'il lui avait déjà remises le matin, il lui demanda avec impatience pourquoi il l'importunait ainsi et lui ordonna de le laisser en paix. Thibaut ne souffla mot, il déposa tranquillement les lettres sur la table de la chambre à coucher où son maître était monté sur-le-champ, et l'aïda en silence à se déshabiller. Mais au moment de quitter la chambre il dit :

— Je portais en bas à M. le marquis les lettres qu'il avait oubliées ce matin, parce que dans le nombre il y en a une de France, et je pensais que peut-être M. le marquis l'ouvrirait avant de monter.

Le marquis se repentit sur-le-champ de son injustice :

— Etes-vous fatigué, Thibaut ? dit-il d'un tout autre son de voix.

— Non, monsieur le marquis.

— Eh bien ! allez vous coucher. Bonsoir, Thibaut.

— M. le marquis est bien bon. Bonsoir, monsieur le marquis.

Cette réparation tacite faite à son excellent serviteur et la porte

fermée, le marquis saisit vivement le paquet de lettres demeuré sur la table.

Une lettre de France ! Il y avait trois ans qu'il n'en avait reçu. Il la chercha avec empressement, et dès qu'il l'aperçut, en brisa le cachet avec tant de vivacité qu'il ne remarqua pas que ce cachet était noir.

“ Monsieur le marquis.

“ C'est avec une profonde douleur que j'ai à vous transmettre la nouvelle de la mort de M. le vicomte de Thénin....”

La lettre lui tomba des mains. Ce nom et ce titre étaient ceux de son frère, mais depuis quinze ans, il ne les avait ni vus ni entendus.... Sur sa demande expresse, jamais dans les lettres qui de temps en temps lui parvenaient, ce frère jadis si cher n'était nommé. Le marquis cherchait à l'oublier et croyait presque y être parvenu, mais il se faisait illusion et faisait, en même temps, injure à son propre cœur.

Il relut les mots qu'il venait de lire et s'arrêta une seconde fois.... Toute sa tendresse refoulée depuis tant d'années sembla tout d'un coup refluer vers son cœur et le suffoquer. Après avoir si longtemps oublié le passé et méconnu son frère dans le soldat de la France révoltée, il oubliait tout maintenant, hormis leur enfance, leur jeunesse, leur intimité si rare alors entre deux frères, et qui avait été telle qu'elle avait contribué à lui rendre tout autre ami importun...

Il se renversa dans son fauteuil, et sans chercher à s'en défendre, sans rappeler aucun des souvenirs qui tant de fois lui avaient semblé justifier sa sévérité envers son frère, il s'abandonna sans contrainte à la douleur qui réveillait dans son cœur la tendresse du passé et il s'y abandonna avec une sorte de douceur. Le nom de “ Roger ” qu'il n'avait pas prononcé depuis le jour où ils s'étaient séparés, il le répétait maintenant avec l'accent des anciens jours... et sous l'influence de cette vive et douloureuse émotion, peut-être entendit-il au fond de son âme le murmure d'une de ces voix divines auxquelles toutes les passions imposent silence (non-seulement les passions viles, mais celles auxquelles les nobles cœurs eux-mêmes donnent accès), lui reprochant doucement d'avoir permis aux opinions violentes et passagères de ce monde de l'emporter en lui sur l'affection sainte, et d'en briser le lien volontairement et avant l'heure.

Il se passa quelque temps avant qu'il pût achever la lecture de sa lettre ; il la reprit et la lut tout entière :

“ Monsieur le marquis,

“ C'est avec une profonde douleur que j'ai à vous transmettre la nouvelle de la mort de M. le vicomte de Thénin. Il a péri glorieusement dans la grande bataille qui vient de se livrer. J'ose espérer que cette circonstance ne sera pas à vos yeux un grief de plus contre sa mémoire, et je me refuse à croire que vous me reprochiez aujourd'hui d'enfreindre la défense que vous m'avez faite de vous nommer celui qui n'est plus.

“ Vous n'ignorez pas, monsieur le marquis, que bien que devenu, il y a douze ans, héritier de vos biens (que la loi eût sans cela confisqués comme appartenant à un émigré) jamais M. de Thénin n'a voulu toucher la moindre partie des revenus de ces mêmes biens, et, depuis son entrée dans l'armée, il a même refusé d'accepter la part qui lui revenait de votre fortune. Il a vécu et il est mort en soldat : “ Ma solde me suffit,” me disait-il, “ et mon frère retrouvera intact le patrimoine de nos pères, et n'aura pas le déplaisir de penser que la révolution en a touché une obole ; en cela du moins, il ne lui aura pas été inutile d'avoir eu un frère républicain.” Ces mots, il me les disait en riant, mais sa détermination était sérieuse, et il n'en a jamais changé.

“ Lorsque la loi permit, il y a trois ans, aux émigrés de rentrer en France et de reprendre possession de ceux de leurs biens qui n'auraient pas été vendus, je vous écrivis pour vous dire que dès lors tout était à votre disposition. Je le faisais par ordre de M. de Thénin, mais sans le nommer, puisque vous me l'aviez interdit. Maintenant, monsieur le marquis, je croirais manquer à un impérieux devoir si je ne vous informais pas de ce fait. Je vous renouvelle encore la demande de revenir en France, ne fût-ce que pour faire acte de présence et pour me donner les autorisations nécessaires afin que je puisse continuer, si telle est votre désir, à administrer vos biens comme je l'ai fait jusqu'à ce jour, d'après le vœu de M. de Thénin, et par amitié pour lui, mais dans votre intérêt plus que dans le sien.

“ Agréez, monsieur le marquis, l'assurance de mon profond respect, ainsi que celle de mon sincère et inaltérable dévouement.”

“ PIERRE SEVERIN.”

Le marquis fut pendant quelques jours dans un tel accablement qu'il ne put sortir de chez lui. Il écrivit à madame Perceval, lui annonça la perte qu'il venait de faire et lui parla de son frère comme si aucun dissentiment n'eût existé entre eux.

Lorsqu'il retourna à Elm Cottage, il apporta les lettres qu'il avait reçues, les donna à lire à madame Perceval, il parla de leur con-

tenu devant Louise et Charlotte. Le nom de son frère qu'il évitait naguère de prononcer, était maintenant sans cesse sur ses lèvres, et autant que cela était en son pouvoir, il alla même jusqu'à parler en termes modérés de la funeste résolution qui les avaient séparés sans retour.

— Et qui est ce Pierre Severin qui aimait tant votre frère ? dit madame Perceval.

— Pierre Severin ? répondit sans hésiter le marquis, c'est le plus intelligent, le plus honnête, le plus noble de tous les hommes.

Grande surprise de la part des trois femmes présentes, car elles n'étaient point accoutumées à entendre le marquis prodiguer les louanges à qui que ce fût, et ici, il s'agissait d'un homme qui évidemment avait d'autres opinions que les siennes ; cette circonstance rendait l'éloge beaucoup plus singulier. Aussi madame Perceval ne put-elle s'empêcher de s'écrier :

— Mais n'était-il pas du bord de ce pauvre Roger ?...

Le marquis se tut un instant, comme si on lui rappelait ce qu'il aurait voulu oublier lui-même, mais enfin il dit :

— Oui, cela est malheureusement vrai, Pierre Severin a toujours été un rêveur, chose étrange pour un homme d'ailleurs dans l'occasion si énergique et si actif. Il était l'ami intime de Roger et quoique le plus jeune de beaucoup, il exerçait sur lui une grande influence. Il se peut que ses dangereuses illusions au début de la Révolution aient contribué à la fatale résolution de Roger. Mais enfin, vous le savez, je n'étends pas à tous les mêmes obligations ; ce qui me semblait être pour le vicomte de Thénin un acte déshonorable... (il se reprit) un acte condamnable, j'étais dès lors disposé à l'excuser chez Severin. Un homme, même comme lui d'une ancienne famille de robe, n'est pas attaché au trône par les mille liens qui ne peuvent briser ceux qui ont dans les veines le sang de ses défenseurs jurés. D'ailleurs, dès que l'utopie commença à prendre corps sous la forme que nous savons, il quitta Paris, abandonna le barreau où il avait déjà brillamment débuté et se retira aux environs de Villiers, dans la petite ville de M... où il se fit le hardi défenseur de tous ceux que poursuivaient l'iniquité et la barbarie des lois alors en vigueur. A ce métier-là, il devint promptement suspect, fut mis en prison et eût été indubitablement expédié comme tant d'autres, si Roger n'eût réussi à le sauver, et pour le préserver des dangers que sa générosité et son courage lui auraient sans cesse fait courir, il l'envoya à Villiers dont la loi l'avait fait propriétaire, prétendant que Severin était l'administrateur de ses biens. Severin prit le prétexte au sérieux, et il les a si bel et bien administrés depuis, que si jamais je rentre dans

mes foyers je m'y retrouverai plus riche que je ne l'ai jamais été... Bref, c'est la perle des honnêtes garçons, avec cela intelligent, studieux, savant même, je crois, et plus que brave, courageux de toutes les manières dont on peut l'être.

Ce panégyrique devait naturellement faire bien accueillir celui qui en était l'objet. Aussi, Pierre Severin le fut-il, lorsque peu après il arriva en Angleterre : le marquis s'était refusé avec roideur à profiter des lois qui permettaient aux émigrés de rentrer en France et Severin, las d'inutiles instances, se décida enfin à tenter lui-même un voyage dont le retour n'était pas sans péril. Il parvint toutefois à l'effectuer, et après deux mois de séjour en Angleterre, il repartit pour la France, emportant de ses visites à Elm Cottage un long souvenir et une secrète espérance dont il attendait la réalisation du temps et de sa constance.

## XI

Près de quatre années s'étaient écoulées depuis ce qui précède et l'affaiblissement graduel de la santé de sa mère marquait seul pour Charlotte le cours du temps, lorsqu'un malheur imprévu et soudain vint frapper ce triste et paisible intérieur. Le docteur Perceval consacrait son temps et ses soins, cette année-là, aux soldats que l'armée anglaise renvoyait malades ou mourants des champs pestiférés de Walcheren. Dans l'exercice de ce pieux devoir, il fut atteint lui-même de la contagion, et il expira en quelques heures.

Environ six semaines après cet événement, en arrivant un jour comme de coutume à Elm Cottage, le marquis fut prévenu que sa cousine désirait lui parler et lui demandait de monter dans sa chambre où elle était retenue depuis plusieurs jours.

A sa vue, il fut si effrayé de son changement qu'il ne put le dissimuler.

Madame Perceval sourit tristement en lui donnant la main.

— Mon Pauvre Gaston, lui dit-elle, vous voilà bien chagriné de me trouver si bas.

Le marquis prit sa main brûlante et amaigrie et la baisa avec respect.

— Vous avez désiré me parler, dit-il, et me voici tout entier à vos ordres.... Mais pourquoi ne pas attendre que vous soyez un peu moins faible ?

— Non, non, dit avec agitation madame Perceval, je n'ai pas de temps et je n'ai pas de forces à perdre... j'en ai cependant un peu plus que vous ne croyez.

Elle se souleva et s'assit sur le canapé où elle avait été couchée jusque-là et continua :

— Ce que j'ai à vous dire est si grave, si extraordinaire peut-être, que je ne puis le remettre d'une heure, il y va de la paix de ce qui me reste de vie, il y va de celle de ma mort. Je ne serai tranquille qu'après que vous m'aurez entendue.

Le marquis la regardait en silence, effrayé de sa faiblesse, plus effrayé de son agitation.

— Parlez, parlez, lui dit-il enfin doucement, en s'asseyant près d'elle, je vous écoute et je vous prie d'avance de me regarder comme l'homme du monde qui vous est le plus entièrement dévoué... à vous et aux vôtres.

— Je le crois, répondit-elle, je le crois et je vais vous le prouver. Ecoutez-moi donc, Gaston, c'est de Charlotte que je veux vous parler...

Le marquis tressaillit.

— Jusqu'au jour où mon dernier malheur m'a frappée, je vous l'avoue, tout en gémissant sur la vie brisée de ma pauvre enfant, je n'avais à son sujet aucune anxiété, je me sentais mourir (car il y a bien longtemps que je sais ce qui en est), mais j'étais tranquille, je laissais Charlotte ainsi que Louise sous la protection d'un père, et il me semblait n'avoir même rien à dire, rien à recommander, j'étais sûre de sa tendresse et de sa sagesse et je trouvais inutile de les attrister en leur parlant de ma mort ! Pourquoi l'aurais-je fait ? qu'avais-je à dire à celui qui mieux que moi savait penser, savait agir pour elles et pour moi ?

Elle s'arrêta un instant pour essuyer ses yeux remplis de larmes. Le marquis l'écoutait avec une attention profonde et attendrie. Elle reprit :

— Mais depuis un mois ! ah ! grand Dieu ! que j'ai souffert, car tout d'un coup j'ai senti renaître le désir, je dirai presque la nécessité de vivre... oh ! Gaston, cette épreuve a été cruelle et je dois bénir Dieu d'avoir alors permis que l'abbé Gabriel fût près de moi, il a su me calmer... il a obtenu de moi d'abandonner mon enfant à Dieu, et enfin il m'a convaincue, oui convaincue j'usqu'à me rendre presque entièrement la paix, que l'orpheline gardée par lui sera bien gardée !

Elle s'arrêta encore.

— Je ne sais si Dieu a voulu me récompenser de cet abandon que je lui faisais de l'angoisse de mon cœur, mais à peine m'étais-je résignée à la pensée de laisser ma pauvre enfant seule et sans aucun appui dans le monde, qu'une idée s'est offerte à mon esprit, qui depuis cet instant ne l'a plus quitté, et quoi qu'il en arrive, quoi



qu'il m'en coûte même, je veux vous la dire simplement, et vous me répondrez de même, Gaston.

Elle leva sur lui ses grands yeux creusés par la souffrance, et le regardant en face elle lui dit après avoir encore hésité un instant :

— Gaston, voulez-vous épouser Charlotte ?

Si le marquis de Villiers avait reçu un coup de feu dans la poitrine, il n'aurait pas senti une plus violente secousse. L'inaccessible objet de ses rêves lui semblait tellement hors de la région des choses possibles, que rien de ce que madame Perceval avait dit jusque-là ne l'avait préparé aux paroles qu'il venait d'entendre. Il devint mortellement pâle et, pour cette fois, son cœur battit si violemment qu'il lui fut impossible de proférer une parole. La contrainte si longue et si entière qu'il s'était imposée était devenue pour lui une seconde nature... La transition était trop brusque, ce qu'il ressentait était un sentiment plus voisin de la douleur que de la joie. Il regarda sa cousine sans lui répondre et ce silence dura si longtemps qu'elle se méprit sur sa cause... Une faible rougeur passa sur son visage.

— Pardonnez à une pauvre mère, Gaston, dit-elle, je me sens tant de confiance en vous que j'en ai peut-être abusé... mais que voulez-vous, je vous avoue que ma Charlotte m'avait paru si charmante qu'il m'avait semblé impossible de la voir souvent sans l'aimer.

Sans l'aimer ! Pauvre madame Perceval, elle aurait éprouvé une inquiétude d'une autre sorte si elle avait deviné quel écho répondait à ses paroles dans le cœur de celui qui l'écoutait, et elle aurait peut-être pressenti alors qu'elle préparait à sa fille un avenir moins calme qu'elle ne le supposait.

Le marquis, peu à peu et avec un très-grand effort, redevenait maître de lui : cependant ce fut encore d'une voix très-altérée qu'il dit :

— Mais... mais Charlotte elle-même consentirait-elle à ce que vous proposez !

— Je ne vous dirai certainement pas, répondit sa cousine, que Charlotte ait de l'amour pour vous ; mais ce qu'elle a, c'est comme vous-même pour elle, j'en suis certaine, une sincère et cordiale amitié : et aujourd'hui c'est bien plutôt ce sentiment-là qu'elle désirerait inspirer qu'une passion à laquelle elle ne pourrait plus répondre.

Ces paroles passèrent comme une froide lame d'acier à travers toutes les émotions qui bouillonnaient dans l'âme du marquis...

Il répondit toutefois d'une voix que l'émotion rendait presque méconnaissable :

— Ma cousine je n'ai pas besoin de vous dire que vous me faites entrevoir une pensée que je n'eusse jamais osé concevoir... Quant à mes propres sentiments, il n'est pas nécessaire d'en parler, ceux de Charlotte seuls doivent être consultés... mais si vous croyez vraiment qu'elle consente à accepter ma main, si vous le croyez, je n'ai à vous répondre qu'une seule chose, c'est que ma main, c'est que me vie sont à elle... Mais il faut que la décision vienne d'elle, *d'elle seule !*

Il se leva et sortit comme s'il eût marché en rêve. Madame Perceval le suivit des yeux avec un doux et bienveillant sourire. Elle se souvenait en ce moment de l'antipathie pour le mariage attribuée jadis au marquis et elle crut que son hésitation et son trouble n'avaient pas d'autre motif. Mais comme cependant ses dernières paroles ne lui laissaient aucun doute sur son plein acquiescement, elle se sentait heureuse et soulagée d'une grande crainte, car elle avait interrogé sa fille avant de parler au marquis et elle ne craignait de sa part aucun obstacle sérieux au projet qu'elle avait formé.

Rien n'avait jamais cicatrisé la blessure de ce jeune cœur et Charlotte eût refusé toute union qui lui eût été offerte au nom d'un sentiment qu'elle se sentait désormais incapable de ressentir. Mais donner sa main à un homme assez âgé pour être son père, et qui n'aurait sans doute pour elle que cette sorte d'affection à laquelle elle était toute disposée à répondre, c'était une destinée que Charlotte acceptait sans trop de répugnance. Elle sentait que non-seulement pour elle-même, mais pour sa Louise, elle ne pouvait pas avoir de protecteur plus noble et plus sûr que le marquis de Villiers ; puis l'inquiétude sur son sort aggravait évidemment la maladie de sa mère, elle eût fait à son repos bien d'autres sacrifices.

— Quant à moi, disait-elle à Louise, ce ne sera pas du bonheur, mais ce ne sera du repos et des devoirs qui rempliront ma vie et même qui la rempliront de bien assez de joies, car après tout, Louise, ce bonheur de la terre tant désiré, tant poursuivi, vaut-il la peine de l'être ! Le mien s'est brisé, quand à peine je l'avais entretenu... Mais ces grandes joies complètes et effrayantes ne sont-elles pas toujours menacées ? Et quelles proportions y a-t-il, grand Dieu ! entre elles et la douleur qui les suit lorsqu'elles nous sont ravies !

Elle frissonna et cacha un instant sa tête entre ses mains, l'affreux souvenir se dressant devant elle. Mais bientôt relevant vers le ciel un regard ferme et serein, elle reprit, après s'être essuyé les yeux :

— Je t'assure qu'il y a des moments où je me trouve heureuse, oui, heureuse de voir tout cela si clairement à vingt ans !

Le rude chemin du malheur l'avait fait parvenir vite à ce point où la vie apparaît dans sa vérité, c'est-à-dire " pas toujours heureuse, mais toujours belle, et par là même sévère," car " la sévérité n'est-elle pas un des caractères de la beauté sous sa forme la plus haute ? "

Charlotte comprenait cela avant l'âge, et elle eût été aussi heureuse qu'elle était sage, si celui auquel elle allait unir son sort eût été aussi calme et aussi sensé qu'elle-même.

MME. CRAVEN.

(A continuer.)

1 Madam Swetchine.

---

## SOUVENIR DE JEUNESSE.

---

" I will a round unvarnished tale deliver."

SHAKESPEARE.

Comme je demeure au fond des Cantons de l'Est, dans une campagne lointaine et presque inconnue, seul, isolé, sans amis, au milieu de mes grands bois, entouré de mes chères montagnes, il n'y a que le chaud soleil du souvenir qui, de temps en temps, illumine mon âme de ses rayons purs et dorés.

Oh ! se souvenir, c'est véritablement doubler son existence ; c'est vivre, en même temps, dans le passé et dans le présent.

Encore, si ce n'était que cela ; mais c'est un de ces bonheurs qui ne peut se trahir ; une de ces satisfactions qui se partagent, un riche trésor, un radieux écrin que personne ne peut vous dérober.

Ecoutez, mes amis, ceci est une des réminiscences les plus vives de ma jeunesse.

Hélas ! les feuilles de l'arbre de la vie s'envolent une à une ; tombant chaque seconde, chaque minute ; chaque heure, chaque jour.....

Lorsque tombera la dernière feuille de ce pauvre arbre, tordu par la tempête, rafraîchi par la rosée du bonheur ; lorsque cette dernière feuille se détachera, je dirai un suprême adieu à ce monde, pour aller là-haut, je l'espère, prier pour les bien-aimés que j'aurai laissés ici-bas.

Je vais vous parler d'il y a trente ans, plus d'un quart de siècle ! J'en avais dix alors.

C'était le temps des plaisirs et des jeux

Ah ! que de choses se sont passées depuis cet heureux temps-là !  
J'ai perdu ma douce mère — un ange au ciel — mon père, des frères, des sœurs, des amis, des connaissances.

La famille s'est dispersée aux quatre vents du ciel, et je suis devenu homme.

Mais laissons ces réflexions sérieuses ; donnons-nous la main, plutôt deux fois qu'une ; venez vous asseoir tout près de l'âtre brûlant—l'hiver est si froid—puis, de grâce, écoutez-moi... je vais tout vous dire... tout vous raconter, quoi.

\* \* \*

C'était en 1839, à la suite du grand cataclysme politique, qui a fait verser tant de larmes et semé le deuil dans tant de familles—

L'été venait de mourir, et avec lui s'étaient enfui les fleurs coquettes, les fruits délicieux, l'oiseau babillard, le papillon volage, le chaud soleil, les nuits balsamiques, l'aurore matinale.

Les champs avaient secoué leurs riches manteaux d'or et d'émeraude ; l'herbe se fanait dans les prés ; les forêts se bronzait sous la froide haleine de l'automne ; et la poussière grise des grandes routes se changeaient en givre argenté.

C'était le 10 novembre.

Il m'en souvient comme si c'était hier.

Le port de Montréal était presque vide.

Les navires marchands étaient partis les uns après les autres pour leurs lointaines destinations. Quelques rares bateaux à vapeur, fouettaient seuls, de leurs larges nageoires, les eaux profondes du majestueux St. Laurent, l'antique Ladauanna.

Or, depuis longtemps, l'on parlait dans la famille, de nous envoyer au collège—" Charles et Georges "— pour me servir de deux noms, qui n'en faisaient qu'un au foyer domestique.

Georgetown avait été choisi.

Georgetown, comme tout le monde le sait, est une fort jolie petite ville, située à trois milles de Washington, capitale de la grande république américaine.

L'on nous aurait nommé : Nagaski, Allahabâd, Dinapoor, *Khat mandoo*, que nous n'aurions pas été plus surpris.

Pour nous, Georgetown, devait être loin... loin...loin...quelque part aux antipodes, bien sûr !

Nous partîmes donc pour ce collège.

Notre père et notre mère nous accompagnaient.

Durant le voyage qui fut fort plaisant, nous eûmes du plaisir en gros.

Seulement dans nos rares moments de réflexion, nous étions tristes et pensifs.

Pour la première fois dans notre vie nous laissons le toit paternel, notre chère ville, nos jeunes amis, les amusements du pays, tout ce qui tient au cœur par ces milliers de racines, qui ne se brisent qu'avec le dernier soupir.

Pour la première fois dans notre vie, nous allons sous d'autres cieux ; vivre avec des étrangers, parlant une autre langue, ayant d'autres mœurs,—peut-être, d'autres cœurs...

Malgré ces amères considérations, les bateaux à vapeur, les diligences, les locomotives, les *canal-boats*, nous entraînaient, à qui mieux mieux, loin du pays, et nous parvenions enfin à notre destination.

Quatre heures après notre arrivée, nous étions installés au collège, ayant dit, les larmes aux yeux et le cœur gros de cuisants chagrins, nos adieux à nos bons parents.

Oh ! ceux qui lisent ces lignes, si jamais ils se sont trouvés dans les mêmes circonstances, savent que d'angoisses, que de vives et brûlantes souffrances, que de regrets poignants, que de soupirs, font cortège à la cruelle séparation.

L'excitation du voyage était finie ; les rêves avaient subitement fait place à la réalité ; l'ennui enfin, venait pour la première fois, attaquer nos jeunes âmes de ses dents longues et envenimées.

\*\*\*

Le collège de Georgetown, est joliment assis sur une hauteur, qui domine un panorama magnifique.

Cet édifice, à quatre étages, est en brique.

Deux tours octogones, hautes de soixantes coudées, semblables à deux colossales sentinelles, s'adossent fièrement derrière le bâtiment—vaste parallélogramme de deux cents pieds.

En arrière de l'établissement, est un délicieux jardin, où l'herbe, les fleurs et les arbres se partagent un rayon de soleil.

Rien de joli comme les allées de blanc sable, aux contours gracieux avec leur bordure de buis nain, qui serpentent capricieusement à travers cet Eden enchanteur.

Alcinoüs n'aurait pas dédaigné ce lieu charmant, tout autour duquel se déroule une promenade large et coquette, voûtée de feuillage, vivante d'oiseaux folâtres, et grouillante d'insectes brillamment caparaçonnés.

Plus bas, coule sans bruit le Potomac nonchalant, qui caresse de ses flots paisibles les opulents rivages de la Virginie et du Ma-

ryland. A gauche, l'on distingue la silhouette de la cité qui porte le nom du grand homme ; la Maison Blanche laisse deviner ses formes sévères, noyée dans les arbres qui l'entourent, et le dôme pesant du Capitol, se dessine en relief hardi au fond du ciel.

Mais, malgré la beauté du site ; malgré les égards des bons jésuites, nos professeurs ; malgré les plaisirs de la récréation ; malgré l'entrain de nos condisciples ; l'ennui, l'infatigable ennui, était là qui nous torturait. La nuit comme le jour, toujours debout, implacable, il enfonçait les unes après les autres ses griffes de fer dans nos jeunes cœurs.

Oh ! nous souffrions !.....

Un jour—il m'en souvient—un jour de décembre ; c'était deux longues semaines après notre arrivée.

Nous étions assis, mon frère et moi, au pied moussu d'un vieux saule pleureur, près du vignoble, sur le bord d'un ruisseau qui sursurrait douillettement dans son lit de pierre et de fines herbes. Nous causions de la patrie absente, de la mère, du père, des amis, de la maison paternelle de là-bas, de tout ce que nous avions laissé derrière nous.

Il y avait des larmes dans nos yeux, il y avait des larmes dans nos voix ; nos étroites poitrines semblaient trop petites pour nos petits cœurs.

La main dans la main, nous nous regardions, puis nous pleurions, puis nous parlions par saccades, puis le silence éloquent qui succédait ne nous laissait que d'amères réflexions.

Nous avions dormi dans le même berceau ; nous avions sucé le même lait ; nous avions grandi sous le même toit, balbutié les mêmes chers noms, partagé les mêmes plaisirs—nous nous aimions—nous étions frères.....

Je souffrais pour lui et pour moi—lui, souffrait pour moi et pour lui—doubles souffrances, qui, tout en grandissant nos douleurs, avait aussi pour effet de les adoucir.

— Georges, lui dis-je tout à coup, il nous faut partir.

— Comment cela, frère ?

— Mais, désertier quoi !

— Oh ! je le veux bien. Mais, c'est loin, le Canada !

— Oui, c'est loin, et nous n'avons rien. Comment faire ?

— Tiens, Charles, écoute. Papa a laissé ici pour nous, un écu par semaine pour nos menus plaisirs.....

— Eh bien ?

— Eh bien ! dans deux semaines, cela nous fera une piastre chacun.

— Oui, et alors nous partirons. D'ici là, vois-tu, faisons une

bonne provision de croûtes de pain que nous mangerons le long de la route, en les trempant dans l'eau.

— C'est ça. Et puis nous nous rendrons à Baltimore à pied. Là, nous nous engagerons pour un mois, et nous filerons un bout.

— Très-bien. Nous cirerons les bottes ; nous ferons des commissions ; enfin, nous travaillerons tant et si bien que, d'étape en étape, nous nous rendrons chez nous.

A ces mots " chez nous," nos regards humides se rencontrèrent, nos deux mains se serrèrent dans une étreinte d'espérance, nous nous précipitâmes dans les bras l'un de l'autre, puis, poitrine contre poitrine, cœur sur cœur, nous jurâmes la désertion.....

.....

\*  
\* \*

Il y a, dans la vie, des heures qui coulent comme du plomb, des instants qui semblent des siècles.

Maintenant que le projet était conçu, qu'il avait une forme, que la résolution était prise, ferme et irrévocable, le plan tracé, la tristesse et l'ennui disparurent. L'espoir seul du retour nous rendait fous..... et les minutes rampaient lentement, lentement sur le cadran doré de la grande horloge du collège.

Durant ces deux interminables semaines, nous n'avions pas été oisifs.

Chaque jeudi, sans y manquer, nous avions retiré de la procure nos deux écus.

Au réfectoire aussi, jamais nous n'en sortions sans quelques croûtes de pain, que nous emmagasinions en lieu sûr.

Enfin, le jour tant désiré se leva.

Le soleil, en grande livrée de gala, semblait être de concert avec nous et resplendir avec gloire sur notre entreprise. Le ciel était serein ; quelques petits nuages diaphanes y flottaient à l'aise ; les gais oiseaux chantaient allégrement sous la feuillée, toute la nature était radieuse ; il faisait ni trop chaud ni trop froid ; c'était, pour tout dire, un de ces beaux jours d'automne dont ces climats sont prodigues.

Vers une heure, nous allâmes nous rafraichir au gobelet de fer de la pompe de la cour, puis, sous prétexte d'une permission, nous passâmes bravement la loge du portier et pst..... nous filons à tout pied vers la capitale.

Arrivés là, jeunes comme nous étions, la faim, après une lieue de marche, tourmentait nos estomacs d'autruchés.



Presto, nous entrons dans un des nombreux restaurants de la cité, et, vite, nous mangeons bel et bien nos quatre écus, en crèmes, en confitures, en tartines, en sucre d'orge. Notre appétit était d'autant plus vorace que, libres de nos chaînes, nous retournions au pays, dans les bras de ceux qui nous aimaient,—“chez nous,” enfin.

Une fois notre repas d'amateur terminé, nous partîmes sur les quatre heures de relevée, et, prenant le chemin de fer, nous nous dirigeâmes vers Baltimore.

La distance par la voie ferrée, entre Washington et cette dernière ville, est de quarante milles. Mais cette distance nous avait paru si courte lors de notre premier passage, que nous croyions tout naturellement que ce n'était rien à franchir à pied.

Nous étions donc en route, nous — deux pauvres enfants — et nous allions petit train avec nos courtes jambes.

S'il y a quelque vérité dans le proverbe italien : “*Chi va piano va sano, e chi va sano va lontano*,” nous devons arriver frais et dispos.

La conversation, vive et animée, ne roula que sur le plaisir de revoir la famille, d'embrasser notre mère chérie, de dire : “nous voilà,” aux amis, de respirer l'air du pays.....

Puis, les moyens de pourvoir à notre existence, de nous rendre là-bas, se discutaient, se raisonnaient, se réalisaient.....

Une fois arrivés en Canada, quel plaisir de raconter, à nos jeunes camarades, les aventures drôlatiques de notre fameuse escampette !

Ce n'est pas tout :

Nous arriverions en hiver !.....

Nous patinerions à gogo !.....

Nous jouerions à la crosse à cœur-joie !.....

Nous marcherions à la raquette !.....

Nous glisserions d'un train d'*express* dans nos traîneaux ferrés !.....

Nous nous promènerions en cariole, au joyeux carillon des grelots tapageurs !.....

Et les parties de *tire*, donc !!!

Une seule pensée, cependant, nous obsédait..... si, au collège, on allait s'apercevoir de notre fuite !.....

Mais..... non..... sur cent quatre-vingt-dix-huit élèves, l'on ne nous manquerait pas..... nous autres..... si petits..... Seulement, à l'heure du coucher, le préfet du dortoir trouverait peut-être — mais un peu tard — que le numéro cent-quatre et le numéro cent-six étaient veufs de leurs locataires.

Mais, qu'importe..... nous étions libres..... nous étions loin.....

les oiselets s'étaient échappés de la cage..... nous nous moquions des recherches..... et nous allions à tire d'aile vers Baltimore.

Durant trois longues heures, nous marchâmes ainsi.

Déjà, nous ne distinguons plus, devant nous, cet angle interminable que forment les rails à une certaine distance.

Déjà, les étoiles s'allumaient les unes après les autres au fond du dôme céleste, et l'air devenait plus frais.

Il faisait presque noir, car Phœbé, toute fraîche sortie de son berceau, tenait enlacée dans son croissant d'ambre, la vieille lune, dont la forme vaporeuse se laissait deviner faiblement sur le pâle azur du ciel.

Rien ne troublait le silence solennel qui nous entourait, hors le cri aigu, périodique, monotone, des chouettes solitaires qui veillaient au fond des grands bois.

La crête échevelée des hauts talus qui mûraient le chemin de chaque côté lui donnait l'apparence d'une tranchée gigantesque.

Tout-à-coup, au beau milieu de nos rêves enfantins, de nos châteaux en Espagne, de nos projets si doux, de nos confidences intimes, un bruit sourd frappa nos oreilles.

Peu à peu, d'instant en instant, le bruit augmenta, grandit, grandit, en jetant dans nos âmes superstitieuses, une de ces terreurs indescriptibles qui n'è s'analysent point.

Cependant nous marchions toujours, nous causions toujours, croyant être le jouet d'une illusion.....

Mais nous n'avions pas fait cent pas, que ne pouvant plus tenir contre la terreur qui nous gagnait, nous retournâmes simultanément la tête.....

Hélas ! quelle fut notre surprise... notre effroi !!

Une masse de feu, rasant la terre, fondait sur nous avec une rapidité vertigineuse ; puis, plus haut, un grand œil embrasé répandait une lueur sinistre ; puis, plus haut encore, un colosse noir, dont la longue chevelure de fumée et d'étincelles brillantes, volait au vent ; puis un cri strident qui n'avait rien d'humain, fendit l'air.....

Involontairement, ou plutôt, poussés par cet instinct de conservation qui est naturel à l'homme, nous nous jetâmes dans le fossé profond qui longeait le chemin... le fantôme passa comme l'éclair, avec un tintamare de chaînes, de fer et d'acier s'entrechoquant ; bruit d'enfer... Nous étions frémissants, pétrifiés, dans un état d'atonie complet.....

C'était le train de l'express du soir, se rendant à toute vapeur à Baltimore.

Le convoi passé, le bruit diminua vite, la terre ne trembla

plus, mais la lune avait disparu derrière un rideau de gros nuages gris, frangés de bronze. Toute la nature, semblait avoir changé d'aspect.

Quant à nous, pauvres chétifs, abasourdis, sous l'empire d'une terreur panique, nous nous levâmes sans mot dire... mais le cœur gros, gros, et l'âme bourrelée de douloureuses émotions. Le souvenir de notre père et de notre mère nous venait à l'esprit.....

Que diraient-ils de nous savoir hors du collège, seuls, délaissés, sur la grande voie, dans un pays étranger, sans moyens, sans amis, sans secours, fugitifs, sans abri.....

Et Dieu ! qui nous voyait de là-haut !

Oh ! alors, le remords vint nous assaillir de ces mille serpents, nous étreindre dans sa logique inflexible.

Nos bons parents qui avaient eu confiance en nous ; qui s'étaient imposés tant et de si généreux sacrifices pour notre bien ; nos amis qui nous nargueraient ; la honte de notre retour ; la folie de notre fuite ; tout cela nous bouleversa. Alors, apparut dans toute la laideur de sa nudité, la grandeur de notre faute, la lâcheté de notre entreprise, le *donquichotisme* de notre bien piètre équipée.

Un instant nous restâmes accablés, silencieux, immobiles ; puis, comme mûs par un même ressort, nous nous jetâmes dans les bras l'un de l'autre, et, encore une fois, poitrine contre poitrine, cœur sur cœur, nous pleurâmes amèrement notre première faute.

Oh ! depuis, j'ai eu bien des chagrins, bien des angoisses, bien des illusions, des déceptions, mais en vérité, je vous le dis, jamais je n'ai eu l'âme si brûlée, le cœur si étouffé, jamais je ne versai de larmes plus amères, plus vraies.

— Tiens, s'écria Georges, d'une voix tremblante, il est encore temps, retournons au collège.

— Mais nous allons être découverts...ils vont nous punir... nous battre...

— Mieux vaut ça, vois-tu, que de tenter une chose impossible, et mourir peut-être à la peine:

— Hélas ! oui, retournons. Es-tu fatigué ?

— Non, frère, mais j'ai faim.

— Mangeons un peu de nos croûtes ?

— Oui, mangeons.

Qui fut dit, fut fait.

Nous trempâmes donc nos croûtes de pain—tout ce que nous avions—dans l'eau limpide d'un ruisseau qui coulait tout près. Là, sous la voûte bleue, cloutée d'astres scintillants, nous prîmes notre frugal repas ; puis nous rebroussâmes lentement notre chemin vers Washington. Il pouvait bien être huit heures.

\*\*\*

Après avoir marché, marché, longtemps, longtemps, nous arrivâmes enfin clopin-clopant, à la gare de la capitale. La cité presque endormie, était illuminée par ci par là de rares becs de gaz ; quelques cabarets étaient ouverts, et la masse imposante du Capitole faisait saillie sur le ciel, que de gros nuages avaient envahi. Les rues étaient presque désertes ; plus de roulement de voitures sur les cailloux ; plus de brouhaha de la foule affairée. De rares passants attardés, rôdaient seuls comme des ombres, glissant sur le trottoir ; quelques chiens aussi, à la silhouette fantastique, s'en allaient grand train vers la maison de leurs maîtres, tandis que des matous rôdeurs et galants, se disputaient en miaulant sur les gouttières.

Le tonnerre commençait à gronder dans le lointain, et de brillants éclairs, ouvrant de temps en temps le ciel, nous montraient dans ses moindres détails, toute la longueur de la rue, avec sa longue filée de maisons hautes et basses, rouges, grises et blanches. Les arbres qui ombrageaient le trottoir, secoués par le vent, froissant leur feuillage, semblaient à cette heure sinistre de la nuit, nous gourmander, nous reprocher notre escapade.

Il devait être très-tard.

Quant à nous, nous primes, couci-couci, le chemin du collège. L'orage menaçant, le hurlement du vent, l'éclair qui déchirait la nue, la foudre qui éclatait, tout cela faisait battre nos cœurs d'enfants. Nous avons peur, le ciel même semblait stigmatiser notre conduite.

Après une heure de marche, grande fut notre surprise, de ne pouvoir trouver le collège.

Une rue étroite et obscure paraissait devoir nous conduire à notre prison.

Sans hésiter, nous nous y engageons.

Arrivés au bout de cette ruelle, une autre ruelle s'y débouchait à angle droit.

Nous regardons en haut, en bas, à droite, à gauche, devant, derrière... la ligne blanchâtre du Potomac qui coulait presque à nos pieds, étoit le seul indice de notre arrivée à Georgetown.

Que faire, mon Dieu ! que faire ?

Après discussion sérieuse, et comme la pluie commençait à tomber à larges gouttes, nous primes de suite une prompte résolution.

A deux cents pieds de nous, au fond de la dernière ruelle, une lumière tremblottante éclairait faiblement une chétive habitation.

Nous allâmes frapper bien discrètement à la porte de cette maison, pour demander des renseignements.

Un bruit de voix et de musique baroque vint nous déchirer les oreilles.

La porte s'ouvrit.

Grand fut notre étonnement, de nous trouver au beau milieu d'une réunion de nègres, qui chantaient en dansant et dansaient en chantant.

Il y avait là grand bal.

Notre arrivée fut un événement, une réjouissance pour ces joyeux démons d'Afrique. Après leur avoir raconté notre histoire, ces bons nègres nous choyèrent, nous dorlotèrent et nous promirent de nous rendre à bon port. Quand ils apprirent que nous étions Canadiens, oh ! alors, leurs caresses, leurs bontés ne connurent plus de bornes. Ils savaient que nous étions nés sous les plis d'un glorieux drapeau qui protège leur race ; ils savaient que nous stig-matisions l'esclavage ; que nous méprisions leurs bourreaux, et ils nous broyaient presque dans leurs bras robustes,—ils nous écrasaient sur leurs poitrines d'ébène.

Nous restâmes là quelque temps pour nous reposer, et la danse continua échevelée, bruyante, dévergondée.

Nègres et négresses, jeunes et vieux, petits et grands, laids et beaux, trapus et fluets, aux blanches dents, aux lèvres épaisses, aux nez épatés, aux poses burlesques, aux voix clapissantes, aux rires homériques, mais aux cœurs chauds, faisaient une noce d'enfer.

Les costumes aussi, étaient des plus variés.

Les femmes, la tête enveloppée d'une espèce de turban bleu, rouge, vert, blanc ou jaune ; les oreilles et le col chargés d'oripeaux étincelants, avaient des corsages, des châles et des jupes de toutes formes, aux ramages les plus capricieux.

Les hommes, pieds nus, sans habits ni vestes, aux collets pyramidaux, aux chemises bariolées, aux couleurs les plus voyantes, et aux pantalons de même, étaient tout ruisselants de sueur.

L'orchestre, dans un coin, se composait d'un violon, d'un *banjo*, d'un tambourin et de castagnettes.

Les rires bruyants et saccadés, les cris de joie frénétiques, la conversation joviale et pétulante, les poses plus ou moins plastiques des groupes, les piétinements fortement accentués des danseurs, le craquement cadencé du plancher, le tourbillon des couples noirs qui passait en sautillant, la musique étrange et fantasmagorique qui faisait mouvoir ces sombres marionnettes, à la pantomime impossible ; tout cela, par son originalité, sa nouveauté, sa

bizarrierie, son désordre et son pêle-mêle, frappa vivement nos jeunes imaginations.

Lorsque nous fûmes bien reposés, on nous offrit un gâteau de sarrasin et une coupe de melasse, que nous trouvâmes exquis.

Après ce goûter, deux grands et gros nègres nous chargèrent sur leurs épaules robustes ; nous firent triomphalement faire le tour de la chambre, pour saluer ces dames et messieurs, puis nous nous dirigeâmes à travers l'orage pour notre donjon scolaire.

Arrivés sans encombre à la loge du portier, nos deux porteurs nous déposèrent sur le pavé comme des colis ; sans mot dire, ils pressèrent nos doigtelets dans leurs larges mains, et disparurent comme des ombres, dans la nuit aussi noire qu'eux.

Par un hasard providentiel, la grande porte de la loge n'était pas fermée à clef.

Nous passâmes donc dans la cour pour nous rendre à notre prison dont les sombres proportions se devinaient dans l'obscurité.

En tremblant, Georges saisit la clanche de la porte principale, et par un hasard plus providentiel encore, elle céda et s'ouvrit sans efforts comme sans bruit.

Oh ! comme nos petits cœurs battaient !!

Arrivés dans le grand corridor, nous nous déchaussâmes ; puis, sur la pointe du pied, à pas de loup, nous guidant en suivant la rampe, nous montâmes les escaliers en zigzag qui aboutissaient au dortoir. Là comme partout,—la Providence veillant sur nous—la porte était aussi ouverte, et le ronflement sonore d'une centaine de jeunes gens, troublait seul le silence de ce temple du paresseux Morphée.

Au bout de ce vaste salon du fils d'Erèbe, une petite lampe de fer, suspendue au plafond, éclairait seule de sa clarté pâle et cliquotante, la longue rangée de lits aux rideaux blancs.

Nous nous glissâmes comme des vampires le long du mur, et quelques minutes après, le no. 104 et le no. 106 avaient aussi leurs occupants.

En ce moment, la grande horloge du collège, frappa lentement deux coups sur son timbre frémissant.....

\*  
\* \*

A cinq heures, le *Deo Gratias* du préfet vint nous réveiller. Nous dormions d'un sommeil de plomb, mais force nous fut de nous lever malgré nos membres endoloris et notre grande fatigue.

Ce matin-là, l'on chantait le service d'un père jésuite, qui avait rendu sa belle âme à Dieu l'avant-veille.

Après l'enterrement du bon religieux, nous nous attendions aux foudres du directeur. Cependant, à notre grande surprise et à notre entière satisfaction, tout fut pour le mieux—personne ne s'était aperçu de notre fuite.

Il est vrai de dire que Dieu dans sa sagesse, fait jaillir le bien du mal.

Cette équipée nous fut profitable.

Jamais après, durant nos neuf années d'étude, l'idée de fuir du collège, nous vint à l'esprit.

Il y a presque trente ans de cela, et le souvenir de cette aventure, est resté gravé d'une manière tellement indélébile dans ma mémoire que jamais il ne s'effacera.

CHARLES LECLÈRE.

Chester-Ouest, 29 février 1868.

---

# LA FEMME A L'AIGUILLE.

UNE HISTOIRE A MA GRAND'MÈRE.

---

## I

NON.

Alice avait dix-neuf ans et les portait de la manière la plus ravissante possible sur ses joues rosées, qu'un rayon de notre soleil s'était amusé à brunir. A la voir passer rêveuse, le sourire sur les lèvres, effleurant les marguerites des champs du bas de sa robe de gaze, les cheveux légèrement dérangés par le chaud baiser de la brise d'été, elle ressemblait à s'y méprendre à ces figures toutes dorées d'illusions et de jeunesse, qui voltigent et repassent souvent à ces heures de mélancolie, que nous ont laissé Obermann et René. Aussi, dans un moment de rêverie, avait-elle eû un vague soupçon qu'elle devait être jolie, et depuis ce jour-là, presque sans s'en apercevoir, elle s'était formé un petit sanctuaire d'adorateurs dont elle était le dieu. Mais Alice, qui traitait un peu les choses sérieuses comme le bas de sa robe traitait les fleurs des prés, faisait autant d'heureux qu'elle avait de courtisans, et cela était dû à une chose bien simple, que je puis vous dire confidentiellement : Alice était coquette jusque dans le bout de son petit doigt de nacre.

Edouard avait vingt-et-un ans ; quelques lambeaux d'enthousiasme ; un amour profond pour tout ce qui est grand, noble et bon, et pour seul patrimoine, quelques mauvais vers qui comptaient



depuis longtemps parmi ses péchés de jeunesse. Comme tous ceux de son âge, il avait crû bien naïvement, au sortir du collège, qu'il lui suffisait du talent et de l'énergie pour avoir, comme ses camarades, sa part de pain et de soleil sur le sol natal ; mais cette croyance s'était bien vite flétrie au contracte de l'égoïsme et de la méchanceté, puis un beau jour, le cœur malade et mourant, il était parti pour l'étranger.

Pendant deux ans, on n'entendit plus parler de lui ; mais un matin, le voisin d'Alice était arrivé, à l'ébahissement de tout le monde, décoré et capitaine de lanciers.

Ce fût un jour de fête au village. La mère embrassait son fils avec orgueil. Alice qui aimait éperduement la nouveauté, voyait revenir un brave camarade d'enfance, et comme les larmes des autres la faisaient facilement pleurer, elle se promettait bien d'user de toute son influence de fille d'Eve, pour épargner une douleur à la famille du voisin, en prolongeant indéfiniment le congé d'Edouard.

Il est assez difficile pour un militaire de se départir des vieilles habitudes qu'il contracte au régiment. Edouard avait conservé celle de faire de longues promenades sans bût, si ce n'est de rêver à ce il ne savait quoi, et bien souvent dans ses marches à travers le parc de la villa, il apercevait le chapeau de paille qui cachait la tête de linotte d'Alice, se mouvant gracieusement sous les feuillées de son jardinet.

Ce morceau de paille d'Italie eut le privilège de fixer un instant ses rêveries. Il se prit à penser qu'il pourrait trouver là-dessous, ce qu'il avait vu chercher vainement à bien d'autres—la véritable pierre philosophale du siècle—une bonne femme aimant bien son mari ; et il se promit de saisir l'occasion aux cheveux—bien qu'on prétende qu'elle soit chauve—et d'étudier de près sa brunette de voisine.

On se brûle souvent les doigts à ces études-là. Edouard le savait par expérience, car son premier amour avait été pour une pâle Anglaise, qu'il avait regardé de trop près et qui, dans un jour de déception, avait offert son cœur à Dieu ; aussi jura-t-il de ne pas s'approcher avant de bien connaître le terrain.

Alice, de son côté, était trop femme pour ne pas s'apercevoir de l'impression qu'elle produisait sur son ami ; et fière de sa nouvelle conquête, elle le laissa entrer tranquillement dans la collection de papillons qu'elle se formait, se disant bien qu'une fois là, elle l'y retiendrait à loisir, et qu'elle pourrait se passer le mignon caprice de lui enfoncer comme aux autres, entre les deux ailes, son épingle de naturaliste—l'amour.

Pendant un mois, Edouard fit ce que font tous les amoureux ; il se contenta d'aimer Alice de toute son âme de poète, se figurant qu'il était impossible pour elle d'en aimer un autre. MM. Meunier et Darlington, les deux autres prétendants, en croyaient autant, et Alice était heureuse on ne peut plus de pouvoir les aimer tout à son aise tous les trois, car—toujours confidentiellement—elles les aimait éperduement tant qu'elle les voyait assis près d'elle et lui contant fleurette, mais il ne fallait pas s'en aller : autrement le vilain petit dieu de la fable courait au plus pressé, et décochait aussitôt sa flèche la plus aiguë à l'heureux remplaçant.

Presque toutes les après-dîner, Edouard venait causer avec Alice. Ce qui, au commencement, n'avait été qu'une distraction était devenu un besoin pour lui, car un jour, ayant voulu connaître par lui-même, jusqu'à quel point l'amour pouvait faire tourner la tête, il s'était privé de sa voisine pendant deux journées, et il avait failli se fondre d'ennui et de migraine.

Ce fut bien pis, lorsque dans un moment de retour sur lui-même, il s'aperçût que MM. Meunier et Darlington étaient aimés autant que lui. Il essaya pendant deux heures à se persuader le contraire, mais inutile ; une réalité de marbre se dressait là devant lui. Il tenait d'un ami qui tenait d'un autre ami que M. Darlington était fiancé avec la voisine, et qu'en attendant, comme elle était bien persuadée qu'il serait son mari, Alice se permettait de lui préférer pour le quart d'heure M. Meunier.

Pendant quarante-huit heures, Edouard se figura que l'amour d'Alice lui était parfaitement indifférent ; mais, hélas ! un soir le pauvre garçon se prit à sangloter, car il se sentait un immense besoin d'affection, et le lendemain Alice recevait la note laconique suivante :

“ Vous croyez-vous le courage de m'aimer un jour, Alice ? Pour vous entendre dire “oui” je renoncerai à tout, carrière, honneurs, épée. “Non” me ferait reprendre demain mon bâton de voyage et retourner tristement sur le chemin où, depuis deux ans, je marche sans amitiés comme sans affections.

“ EDOUARD.”

Alice se garda bien de répondre à ce billet. Il lui fallait de la réflexion, que sais-je moi ? enfin tout ce langage de prétexte que trouve toujours une jolie femme lorsqu'elle ne veut pas se prononcer.

Edouard, lui, suivait un cours de patience. Il continua ses causeries d'après-midi, tout en évitant d'amener la conversation sur l'important chiffon de papier, et il en était récompensé par le

mignon caquetage d'Alice qui ne s'était jamais montré aussi riieuse et aussi spirituelle. Mais tout a une fin ici-bas ; et un beau soir de septembre qu'Alice était frileusement assise sous un des grands chênes qui entouraient son frais manoir, et s'occupait d'une merveilleuse broderie, Edouard lui glissa tout doucement à l'oreille sa question de l'autre jour.

D'abord, Alice feignit ne pas comprendre le mot amour ; mais poussée au pied du mur par Edouard, elle s'informa nonchalemment s'il avait sur lui son brouillon de lettre.—Une première lettre d'amour s'écrit toujours sur un brouillon.—Prenant entre ses doigts de fée son aiguille à broder, elle fit trois points presque imperceptibles sous un des mots du billet, et le remit à Edouard, pendant qu'une larme perlait sous ses longs cils noirs.

Edouard était ému comme à son premier jour de bataille. Son regard atterré venait de tomber sur le mot " non " et devant lui repassait toute l'humble et modeste existence qu'il avait rêvé dans sa patrie, et que cette femme venait de faire mourir avec une piqûre d'aiguille.

Pendant cinq minutes il garda un long silence qui valait à lui seul bien de ces larmes que l'on croit venir du cœur ; puis, brisé par l'émotion, il baisa respectueusement la main qui venait de tuer sa jeunesse, et s'enfuit comme un fou à travers le parc.

Le soir il s'affaissait sous les attaques d'une fièvre cérébrale. Il voulait mourir, et sa mère, qui passa toute la nuit à le veiller et à lui répéter cette axiôme de la sagesse : " Malheur à celui qui peut désirer la mort tant qu'il lui reste un sacrifice à faire, un bonheur à soigner, des besoins à prévenir, des larmes à essuyer ! "—l'entendit répéter bien souvent le nom d'Alice, mêlé au mot aiguille, sans se douter que cette arme mignonne avait poignardé l'âme de son pauvre Edouard.

## II

OUI.

Deux longs mois s'écoulèrent sans que l'on vit Edouard sortir de chez lui. Les uns disaient qu'il était en train d'écrire ses curieuses aventures : d'autres, et c'étaient peut-être les mieux renseignés, qu'atteint d'une singulière maladie, il passait ses journées seul et silencieux, à regarder le coin du jardinet voisin, que l'on pouvait entrevoir par la fenêtre de sa chambre.

Alice ne passait pas le temps plus gaiement, car malgré son élégant défaut, elle s'était aperçu que l'absence d'Edouard faisait un vide autour d'elle, et, du reste, elle était douée au suprême degré de ce qu'on peut appeler la philosophie des femmes—la perspicacité. Depuis qu'elle n'entendait plus son ami lui parler d'amour, cet amour avait grandi à ses yeux et elle s'était aperçue que la passion délicate et dévouée d'Edouard, valait bien les spleens de M. Darlington, ou les grosses turlupinades de M. Meunier. Bien souvent, elle se demandait ce qu'Edouard pouvait faire, caserné comme cela dans son affreuse chambre, et les mots ingratitude, abandon, voltigeaient déjà dans sa pensée, lorsqu'un jour, au détour du bois, ils se rencontrèrent.

Edouard était pâle et défait. Alice rougissait de plaisir et d'émotion.

Edouard fut galant et prévenant comme dans les beaux jours d'autrefois, mais peu causeur : il n'osait trop l'être, crainte d'avoir des larmes dans la voix. Alice fût affectueuse et presque expansive.

Quand ils se séparèrent devant son joli petit parterre, Alice exigea d'Edouard la promesse qu'il reviendrait le lendemain. Le lendemain, Edouard était auprès d'elle, et les causeries et les petites confidences de jadis recommencèrent.

Peu à peu ces confidences et ces causeries dégénérent en ces épanchements d'âme à âme que les poètes ont chantés sur tous les tons, et un jour Alice se penchant à l'oreille d'Edouard lui murmura timidement :

— Avez-vous oublié l'aiguille ?

Ces paroles affectueuses portaient en elles une parcelle du baume du Samaritain de l'Évangile, car à quelque temps de là, Alice et Edouard agenouillés aux pieds du Christ de l'église du village, se juraient mutuellement l'amour terrestre, cette pâle photographie de l'amour éternel.

Le garçon d'honneur remarqua qu'Alice avait prononcé son "oui" d'une voix forte et calme ; et, au grand étonnement des invités quand, après être rentré chez lui, Edouard présenta à sa femme sa corbeille de noces, la première chose qu'elle en retira fut une aiguille d'or.

— Si jamais il nous prenait fantaisie de rompre ce que Dieu vient de lier, cette aiguille raccommoderait tout, n'est-ce pas Alice ?

— Oh ! oui, Edouard, répartit la voix mutine de sa femme.

C'était la deuxième fois qu'elle disait "oui" depuis le matin.

Ce mariage fut heureux on ne peut plus, et Edouard, qui n'a cessé que depuis quelques années d'être membre du Parlement, ne décroche plus son grand sabre de cavalerie que pour mieux faire

rire les cinq blondes têtes d'enfants que Dieu lui a envoyés. De temps à autre, il reçoit encore, par l'entremise du jeune Darlington, des nouvelles de ses anciens camarades du régiment, car Darlington marié six ans après lui, n'a eu que ce seul fils, qu'Edouard a fait entrer au deuxième lancier, grâce à son ancien lieutenant qui en est devenu le colonel.

M. Meunier a succombé la semaine dernière, à une attaque d'apoplexie dont il était menacé depuis fort longtemps. Cette mort a affecté un peu ma grand'mère qui perd ainsi un à un, tous ses souvenirs de jeunesse. Néanmoins, cela ne l'empêche pas de temps à autre, tout en brodant, de nous raconter quelques naïves histoires dans le genre de celle-ci, et de porter encore à ravir la coquetterie de ses soixante-et-sept hivers ; car, ma grand'mère—ce sera ma dernière confidence—c'est tout bonnement :

- La Femme à l'Aiguille.

FAUCHER DE SAINT-MAURICE.

---

# SUR LA RIVIERE.

EPITRE A M<sup>lle</sup> H. F.

---

Vous savez, ce joli bateau,  
Qui partait le matin si tôt  
Pour revenir à la veillée ;  
Qui tout le jour nous promenait  
Au fond de la double forêt  
Dont la rivière était l'allée ?

Je l'ai revu.—Bien seul, hélas !  
Je me suis vite trouvé las  
Des splendeurs de ce paysage :  
Vous n'étiez plus à mon côté  
Avec vos chants, votre gaité,  
Et vos yeux bleus qui rendent sage !

Ai-je osé vous parler d'amour ?  
Non ; mais vous savez, sans détour,  
Combien mon amitié sincère  
Honorait en vous des vertus,  
Des sentiments qui ne sont plus  
Que des fleurs rares sur la terre,

Aussi, nous partions tous les deux,  
Fuyant le flot tumultueux  
Qui bat les pavés de la ville,—  
Sur d'autres flots, purs et discrets,  
Chacun mêlait à ses secrets  
La grande nature immobile.

Il fait bon d'être deux parfois  
Pour s'éloigner tout à la fois  
Du monde et de notre infortune.....  
Pourtant nos moindres entretiens  
Roulaient sur le monde et les siens,  
Depuis l'aurore au clair de lune.

Vous parliez des plaisirs passés,  
Des chagrins qui sont effacés  
Par les pleurs et l'expérience ;  
D'un triste ou d'un riant tableau  
Vous me disiez le dernier mot,  
Et c'était toujours : confiance !

Oh ! j'ai subi le sort commun :  
Mes plus beaux projets, un par un,  
Ont repris la forme du rêve.—  
Au courant vulgaire entraîné,  
S'en va mon esprit consterné  
Comme nos yeux longeant la grève.

Déjà les regrets sont venus !  
Jadis, ces spectres inconnus  
Négligeaient mon ciel sans nuage.  
Les voilà prêts à l'habiter,  
Et moi, pour vivre et pour lutter,  
Je n'ai gardé que mon courage.

Je me croyais plus fort, allez !  
Les forces que vous révélez  
Chez vous, femmes, sont bien étranges !  
Vous portez dans toute action  
Votre humble consolation  
Et le rayonnement des anges.

Le courage est un bien de Dieu  
Que l'homme retrouve en son lieu,  
Mais chez lui souvent il sommeille,  
Jusqu'à l'heure où, prenant pitié,  
S'approche la sainte amitié  
Qui lui parle et qui le réveille.

D'avance soumis à ses lois,  
J'écoutais ce que votre voix  
Disait à mon âme inquiète,—  
Et, sans jamais parler d'amour,  
Nous passions ainsi tout un jour,  
Vous, la muse,—moi, le poète.

Tout est fini depuis longtemps !  
J'ai souvenir de ce beau temps  
Quand mon cœur regarde en arrière.....  
Et je pense au bateau coquet  
Qui doucement nous promenait  
Sur les flots noirs de la rivière.

# LA GASCOGNE ET LA BISCAYE.

EXTRAITS DE NOTES DE VOYAGES.

---

Bordeaux. — La coiffe et le chapeau. — Patois du pays. — La vieille ville. — Ossuaire de l'église St. Michel. — Les Landes. — Bayonne. — La langue basque. — *San Sebastian*. — St. Ignace de Loyola et la société de Jésus. — *Zumalacarréqui*, guerre des Carlistes et des *Christinos*. — Les Basques.

.....  
Voyant une foule immense se diriger vers une des extrémités de la ville, nous suivons machinalement le mouvement général, et ne tardons pas à arriver à un immense amphithéâtre improvisé pour un *combat de taureaux*, amusement national des Espagnols que l'on semble vouloir introduire en France.

Les *toreros* firent preuve de beaucoup d'adresse et de sang-froid ; les applaudissements ne se firent pas attendre, les sifflets encore moins, et la foule se dispersa, avec la sensation que l'on éprouverait au sortir d'un abattoir.

Il est évident que ces spectacles cruels ne conviennent pas à la France, ils ne sont pas même dans les goûts des Bordelais, malgré le sang brûlant du midi qui coule dans leurs veines.

Les Bordelais passent pour avoir de l'esprit, ils manifestent leur vivacité et leur gaieté méridionales, par un verbiage continu et assourdissant. On les dit querelleurs et irascibles ; cependant, ici, comme partout ailleurs, les mœurs particulières et distinctives disparaissent graduellement, les anciennes coutumes des peuples sont changées, la variété même dans les vêtements, fait place à



cette uniformité guindée des grands centres tels que Paris et les autres grandes villes.

On ne trouve plus que dans les communes les plus reculées, ces grands bonnets à fonds plats et plissés en éventails dont toutes les femmes du peuple se coiffaient autrefois ; il a été remplacé par le mouchoir, devenu la coiffure presque générale.

Les filles des artisans aisés, que l'on nomme ici *grisettes*, portent encore avec grâce la petite coiffe en dentelle et le long châle, tous deux produits de l'industrie domestique ; quelques-unes cependant, ni les moins coquettes, ni les plus honnêtes, voulant singer le grand monde des villes, portent le chapeau, et font preuve de beaucoup moins de goût que leurs plus modestes campagnes.

Il n'y a rien de plus joli et de plus *becoming*, pour me servir d'une très-bonne expression anglaise, que de voir les jeunes paysannes et ouvrières de toute la France, traversant les rues, même des grandes villes, avec leurs petites coiffes et leurs tabliers blancs.

Il y a bien souvent plus *d'écus de cent sous* et autant d'honnêteté sous le mouchoir ou le bonnet de la paysanne, que sous les panaches enrubannés de mon pays.

Il ne faudrait pas confondre la grisette de Bordeaux avec celle de Paris et de presque toutes les autres villes de la France ; cette dernière est, le plus souvent, une jeune ouvrière ou une couturière galante, tandis que l'on donne ici ce nom, à toutes les jeunes filles de familles tenant le milieu entre la bourgeoisie et les classes ouvrières.

Les grands changements que l'on remarque dans les mœurs, les coutumes, et les vêtements du peuple, se font même sentir dans la langue de toutes les anciennes provinces de la France.

Les vieux patois disparaissent graduellement. La population des villes, toujours la première à accepter les nouveautés, parle le français avec juste assez d'accent pour se faire appeler *provinciaux* par ces impitoyables parisiens, tandis que les paysans des départements au midi de Bordeaux ont, en grand nombre, conservé le gascon, " dialecte tiré de cette corruption de la langue latine qui se parlait entre les dixième et onzième siècles, et d'où sont sortis l'Italien, l'Espagnol, le Portugais et le Français, avec plusieurs modifications qui n'ont pas été adoptées dans le midi de la France."

Rien n'est plus musical et plus attrayant, que ces patois du midi parlé avec un accent soit italien, soit espagnol. Voici un échantillon de gascon, dans lequel il est encore assez facile de se recon-

naître. C'est une traduction ou plutôt une imitation de la fable de Lafontaine :

LOU LOUP ET L'AGNEL.

La rason del pu fort es toujourt la milhouro ;  
 Z'ou prouboray tout aquesto houro.  
 Un joyno agnel, per se coupa la set  
 D'un moubomen mol é doucet  
 Baignabo sa lenguo éfantino  
 Din lou courren d'un ruis à l'ayqueto argentino  
 Quant protcho d'el fut amenat  
 Un loup que la qulo poussabo  
 Lou carnassié qualquo boussi sercabo  
 Car n'abebo pas deyjumat,

Les dimanches, en France, sont malheureusement des jours de divertissement, plutôt que des jours de prières. Une messe basse, bien vite entendue, est tout ce que la plus grande partie de la population accorde au Seigneur ; la journée est consacré aux plaisirs, aux divertissements et surtout aux théâtres qui, ces jours-là, donnent les plus belles pièces de leurs répertoires, en l'honneur du peuple qui ne peut s'accorder ce luxe aux jours ouvriers.

Je me laisse entraîner par le mauvais exemple, moins pour entendre l'opéra de " Charles VI," que pour voir ce " grand théâtre," l'orgueil de Bordeaux et certainement une des plus vastes et une des plus riches salles de spectacle du monde. L'opéra fut assez médiocrement chanté et goûté de même, à part la " grande finale " applaudie à outrance, non qu'elle fut mieux exécutée, mais parce qu'elle flattait l'amour-propre de l'assemblée. " Non ! Non ! jamais en France l'Anglais ne règnera," chantait le chœur avec un enthousiasme tout Français ; et le public d'applaudir avec un entrain à faire crouler loges, galeries et " paradis," sans s'occuper de savoir quelle aurait été la véritable finale historique, si un acte, deux scènes, avaient été ajoutées à l'opéra ! L'histoire est parfois très-génante ! mais nos littérateurs et nos artistes savent profiter des licences qui leur sont accordées pour corriger ce qu'il y aurait de trop vrai dans l'histoire.

Toutes les anciennes villes de l'Europe sont divisées en deux parties distinctes, " la vieille ville " et la " ville nouvelle ; " la première, séjour de peuple et des artisans, la seconde, invariablement habitée par la " Finance," la bourgeoisie et quelquefois par la noblesse. Les " villes nouvelles " sont ordinairement belles, propres, riches, tirées au cordeau, mais peu intéressantes ; elles se

répètent l'une l'autre, ce n'est qu'une question de plus ou de moins. Les "vieilles villes" au contraire, portent le cachet des mœurs du peuple; c'est l'histoire gravée dans le sol; ce sont les reliques des gloires d'une nation et de ses malheurs. Les "nouvelles villes" sont préférées par les commis voyageurs; les touristes, les archéologues préfèrent les rues fangeuses et étroites des "vieilles villes."

Les anciens quartiers de toutes les villes de l'Europe sont sales et infectes; ceux de Bordeaux le sont par extraordinaire, ne le cédant sous ce rapport qu'à la "cité" de Londres, à Frankfort et à Stamboul. Les rues ne sont véritablement pas percées; elles serpentent boueuses et mal pavées, au milieu de maisons hautes, malpropres, à demie ruinées et datant quelques-unes de l'occupation anglaise.

Après avoir failli nous perdre vingt fois dans ce labyrinthe inextricable, nous atteignons enfin les quais; l'aspect de la ville Y est aussi subitement changé, que lorsqu'on laisse les rues infectes de Constantinople, pour monter dans un de ces légers caïques sillonnant la "Corne d'or."

Vue de la rivière, Bordeaux est véritablement une belle ville. La Garonne fait ici une courbe parfaite que des siècles se sont plus à orner d'édifices de différents styles, depuis le plus pur antique au plus élégant gothique. Ce vaste croissant, de plus d'une lieue, formé le second port de la France, parfaitement sûr pour les navires de même au-dessus de mille tonneaux. Ses principales exportations sont pour les Etats-Unis, l'Amérique méridionale et l'Angleterre où l'on expédie la moitié de ces vins si renommés, mais si mal nommés, "Claret." Les savants disent que l'origine de Bordeaux est incertaine, et que ses premiers habitants étaient de race sibérienne, ce qui est pour le moins aussi incertain !.....

Sur les quais, nous visitons la jolie église de St. Michel, construite dans le même style que la cathédrale et à peu près dans le même temps, c'est-à-dire lors de l'occupation anglaise; on Y remarque, cependant, plus de régularité et d'élégance. La grande tour principale ne fait pas partie de l'église, mais en est éloignée de près de soixante pieds comme à la cathédrale. Ce genre aurait-il été emprunté à la Toscane? il me rappelle les superbes tours de Pise et de Florence que je ne crois pas avoir retrouvées ailleurs.

Un gardien intelligent, tenant en main un énorme trousseau de clefs, nous attendait au pied de la grande tour: "Messieurs, nous dit-il d'un ton de sacristain, voulez-vous voir quelque chose de

bien extraordinaire ?” Nous nous gardons bien de refuser au risque de donner un pourboire non mérité, et à la triste lueur d'un flambeau, nous nous engageons dans l'obligatoire escalier en spirale.

A peine avons-nous posé le pied sur le sol remuant de la grande pièce, nos yeux ne s'étaient pas encore faits à la sombre clarté qui nous environnait, que le gardien, secouant son flambeau avec force, nous dit d'un ton pénétré, imposant, solennel même : Regardez, messieurs ! ceci est le cimetière de l'église St. Michel !...

— Singulier cimetière, murmurai-je en moi-même, c'est plutôt un charnier..... Dix coudées d'ossements humains ont été amoncelées sous nos pieds, ouvrage de plusieurs siècles : les quatre murs sont tapissés d'un grand nombre de cadavres, maintenus debouts avec chaînes et clous, et tous dans un état de dessiccation parfaite.

Le terrain sur lequel l'église est construite, possède, paraît-il, la singulière vertu de dessécher les corps qui lui sont confiés. Les moins bien conservés étaient jetés au fonds de la grande pièce, et les plus beaux sujets exposés à l'admiration du public !

Je me rappelle avoir parcouru, entr'autres, le cimetière (l'osuaire) des Capucins à Rome : les corps y sont promptement desséchés, mais les os seuls étant respectés, les bons Pères en ont fait de véritables jouets.

Toutes les articulations de la machine humaine, ont fourni leurs contingents aux nombreux ornements qui décorent ce séjour de la mort : colonnes, rosaces, étoiles, chapelles, autels, tout s'y trouve : C'est la disposition d'un musée d'armes, dont les anges de la Victoire seraient d'horribles squelettes suspendus aux voutes, et tenant en main un bras, ou une jambe décharnée, en guise de sceptre ou de couronne de laurier.

Les cadavres de la tour St. Michel, quelques-uns vieux de quatre cents ans, sont encore mieux conservés ; la peau brunie qui les recouvre a pris la consistance d'un morceau de cuir.

Ici, c'est le corps d'un officier tué en duel ; la plaie de son côté est encore béante : là, ce sont des femmes avec toute leur chevelure : plus loin le cadavre d'une négresse, guère plus noire que ses voisines. Dans une autre partie de la salle est un pauvre petit garçon de 13 à 15 ans que l'on a enterré vivant. Il fait mal à voir, son corps tout contorsionné, ses nerfs crispés, ses ongles enfoncés dans les chairs, disent les souffrances qu'il a endurées ; l'expression de sa tête renversée est effrayante de douleur et de désespoir, elle ferait les délices de Ribera ; il a enfin réussi à se retourner dans son cercueil !...

Le tout est un spectacle navrant, la mort y est traité avec un mépris que je ne puis comprendre.

Une pensée d'abnégation chrétienne inspire probablement cet apparent mépris de la mort à Rome. Le religieux qui fabrique des étoiles et des rosaces avec les ossements de ses frères, sait que son tour viendra ; que ses os serviront au même but entre les mains de ses successeurs. La vie spirituelle est tout pour lui, son âme, seule créée à l'image de Dieu, est seule digne de ses soins et de sa préoccupation ; son corps, au contraire, est plutôt considéré comme un ennemi qu'il faut châtier durant la vie, et dont il fait volontiers le sacrifice à sa mort. A Bordeaux, le mépris des morts n'est pas apparent, il est réel : on en a fait un objet de curiosité profane, les moins intéressants ont été foulés aux pieds.....

.....

.....

.....

L. R. MASSON.

Terrebonne, 20 janvier 1868.

(A continuer.)

---

## BIBLIOGRAPHIE.

---

*Histoire des Grandes Familles Françaises du Canada* ou Aperçu sur le Chevalier Benoist et quelques familles contemporaines. Montréal, Eusèbe Sénécal, Imprimeur-Editeur, 1867. 1 vol. gros in-8.—XII-44-64-548 pp. Prix \$4.00.

Les Canadiens sont un peuple de gentilshommes, a dit quelqu'un. Cette parole est plus vraie qu'on ne l'a pensé peut-être, et, longtemps après qu'elle a été prononcée, l'auteur du livre dont le titre est en tête de cet article, s'est chargé d'en donner une brillante démonstration. L'ouvrage qu'il livre aujourd'hui au public est un monument élevé à la gloire de notre pays, dont les destinées ont si souvent reposé sur le courage, la vaillance et quelquefois l'héroïsme de ces grandes familles canadiennes, remarquables "plus encore par la solidité de leurs vertus que par la hardiesse de leurs entreprises."

Des recherches que les descendants du chevalier Benoist, qui vivait en 1740 en Canada, firent faire sur ce distingué personnage et sur toute sa famille, donna occasion à la publication de ce livre. Un prêtre de la ville de Montréal, chargé de faire ces recherches, voulut, tout en remplissant les désirs de ses honorables commettants, donner plus d'ampleur à son œuvre et l'étendre à toutes les grandes familles françaises du Canada. Il s'adressa aux rejetons de ces familles elles-mêmes, afin d'avoir des renseignements plus certains, en obtenant communication des documents authentiques, dont ils sont en possession. Pour la plupart, ils s'empresèrent de mettre à la disposition du vénérable prêtre toutes les données qu'ils possédaient. C'est à cette circonstance exceptionnelle que l'on doit de trouver dans ce livre une foule de détails historiques, de faits, d'aventures, d'incidents plus ou moins importants, qui étaient complètement inconnus, et qui pourtant ne manquent pas d'avoir leur intérêt. La même raison a dû donner à l'auteur une plus ferme assurance dans ses recherches, une plus grande certitude à ses dates; elle entourera aussi ses récits d'une autorité qu'on n'a pas toujours trouvé ailleurs dans les travaux du même genre. Ce n'est pas que nous prétendions qu'aucune erreur ne se soit glissée parmi les sept cents pages qui composent cette vaste compilation; en effet, l'auteur, à la fin de son livre, provoque la critique, en priant tous ceux qui pourront le faire, de lui signaler les inexactitudes qu'ils rencontreraient.

Parmi les familles dont il est parlé dans ce livre, on remarque les familles de Longueuil, de Beaujeu, de St. Ours, Hertel, d'Eschambault, de Montigny, Duchesnay, d'Ailleboust, Guy, de Vaudreuil, Baby, de Boucherville, de Salaberry, etc., etc. La notice sur la famille Benoist, qui prend une portion notable du livre, les précède toutes, et contient bien des documents qui n'ont d'attrait que pour ses membres. On ne saurait en dire autant des autres familles. Les notices que l'auteur leur consacre offrent presque toujours une lecture agréable, instructive, quelquefois même édifiante et d'un haut intérêt.

Chaque notice est accompagnée des portraits des personnages les plus remarquables de la famille. C'est ainsi que l'auteur nous donne les portraits du chevalier Benoist, de Jacques-Cartier, de Montcalm, de Beauharnois, de Duquesne, de la Galissonnière, de Vaudreuil, de Bougainville, de Lévis, etc. L'auteur a aussi ajouté les portraits d'hommes distingués, dont quelques-uns ont vécu à une époque plus rapprochée de nous, et même ceux de quelques contemporains, comme Mgr. de Laval, Mgr. Plessis, Mgr. Larigüe, le juge Vallières, M. Etienne Parent, M. le juge Caron, Sir G. E. Cartier, l'hon. Chauveau, etc.

Entre autres objets intéressants et propres à piquer la curiosité, dans ce livre qui en contient tant, on trouve les *fac simile* d'autographes du major Closse, de M. de Chambly, d'un Longueuil, de M. de Manteth, de M. de Blainville, de M. de Rouville, de M. de Ramezay, du chevalier de La Corne, de M. d'Ailleboust, du chevalier Benoist, de Charles Lemoine, de M. de Vaudreuil, du gouverneur Boucher, de Liénard de Beaujeu, du marquis Chartier de Lotbinière, de François Hertel surnommé le héros, du chevalier de Montigny, du général de Léry, de Jeanne Leber, de Catherine Le Gardeur, etc., etc.

Les portraits ont été gravés à Paris, et sont généralement très-ressemblants. Les *fac simile* ont été faits à Montréal par la maison Burland Lafricain et Cie. Il n'est que juste d'ajouter que l'exécution matérielle ne laisse rien à désirer sous le rapport de la beauté du papier, de l'élégance des caractères et de la richesse de la reliure. Nous n'avons pas vu d'ouvrage sorti des ateliers canadiens qui puisse surpasser la perfection typographique de celui-ci.

Nous en avons dit assez pour faire comprendre que c'est un livre de luxe, qui doit se trouver dans tous les salons et dans les bibliothèques de toutes les familles canadiennes qui ont quelque souci des gloires de leur pays.

Ce n'est pas tout, en effet, d'avoir une histoire sérieuse et régulière du Canada. Elle peut suffire au besoin d'apprendre les grands événements et l'enchaînement des faits, au désir de s'instruire du passé de sa patrie ; mais l'homme a encore d'autres besoins et d'autres désirs, moins nobles, si vous voulez, moins élevés ; mais qui, pour tout cela, ne sont point blâmables. On aime à faire connaissance plus intime avec les héros, avec les hommes qui ont laissé un grand nom derrière eux, une trace profonde dans les idées ou les faits de leur époque. On cherche à les voir comme dans l'intimité de la famille ; on aime à faire connaissance avec leur physionomie, contempler de près ces traits vénérés, et, en étudiant la figure qui est le miroir de l'âme, essayer de deviner les grandes pensées et de pénétrer dans le caractère des personnages qui ont fait la gloire de leur pays. On veut tout connaître chez eux, leur vie, leurs traits, jusqu'à leur signature, laquelle, prétend-on,

révèle quelquefois les dispositions de l'homme. Il y a peut-être là une idée mesquine, une vaine curiosité, qui expose à bien des désenchantements et à de pénibles déceptions ; car quel est le personnage qui peut supporter sans rapetisser un examen aussi minutieux ; souvent ceux qui de loin nous ont paru des héros, vus de près, redeviennent des hommes, avec nos défauts, nos travers, et jusqu'à nos ridicules. Cependant, c'est le goût, ou, si vous voulez, la manie de bien des personnes, aujourd'hui ; et en tant que curiosité, nous la croyons bien moins blamable que beaucoup d'autres que nous pourrions ici dévoiler. Pour notre part, nous oserions avouer à la plus belle partie du genre humain qu'il vaut infiniment mieux être curieux de connaître la vie intime des défunts, que celle des vivants.

Le style du livre est simple, naturel, clair, correct ; il est approprié à ce genre d'ouvrage et ne contient pas d'ornements superflus.

Voilà pour les qualités de l'ouvrage, elles sont nombreuses, comme l'on voit. Cependant une critique, dit-on, ne serait pas complète, et un critique ne saurait être satisfait, s'il n'indique quelque défaut dans le livre qui l'occupe. Or celui-ci échappera-t-il à la règle ordinaire ? C'est impossible.

Une imperfection que l'on remarque immédiatement en feuilletant le livre, c'est un manque d'ordre, une certaine confusion dans la disposition des matières, qui fatigue le lecteur lorsqu'il veut trouver un sujet particulier. On doute alors si l'auteur avait bien arrêté le plan de son ouvrage, en le commençant, et il semble que le livre pèche surtout par le manque d'unité. Ainsi, il n'y a pas moins de quatre séries différentes de chiffres dans la pagination du volume ; cela rend les recherches très-difficiles. De plus, certaines parties de l'ouvrage auraient dû être rejetées à la fin sous forme d'appendice, afin de ne pas retarder trop longtemps l'entrée en matière.

Toutes les figures que l'on voit dans ce livre gravitent autour de celle du Chevalier Benoist, qui est comme leur centre et paraît être leur chef, par la distinction historique. Quelques-uns trouveront peut-être que certaines familles canadiennes méritaient, par l'illustration seule de leurs ancêtres, par la noblesse de leur propre origine ou par l'importance de la conduite de leurs membres pendant de longues années, une place dans cet ouvrage, sans en être redevable à des relations fortuites avec le Chevalier Benoist, ou au fait d'avoir été contemporaines avec lui. Plusieurs personnages dans ces familles, en effet, ont joué des rôles qui leur donnent dans l'histoire une position aussi grande et souvent plus considérable que celle qu'occupe le Chevalier Benoist. Aussi on se demande quel droit peut avoir ce Chevalier à devenir ainsi la figure la plus brillante, et comme le pivot autour duquel tournent toutes les notices biographiques ?

Cette question contient un reproche qui s'applique plus à la forme qu'au fond du livre. Car nous ne sachons pas que l'auteur ait sacrifié au profit de la gloire unique du Chevalier Benoist, les actions d'éclat, les beaux faits d'armes, la conduite généreuse des personnages qui paraissent avec lui dans ce livre. Une grande impartialité règne sur ce point ; l'auteur reconnaît volontiers le mérite de chacun et le proclame avec un égal bon vouloir. Nous ne croyons pas que l'auteur ait grandi la figure du Chevalier Benoist et rapetissé les autres ; au contraire, ses paroles sont toutes également élogieuses ; on pourrait peut-être même ajouter que l'éloge, en dose générale, est un peu surfait.

Tels sont peut-être quelques-uns des défauts qui frapperont l'esprit du



lecteur attentif. Quant à nous qui savons le but complexe qu'a eu l'auteur dans la publication de son livre, nous devons dire que ces défauts étaient presque inévitables. Aussi devons-nous le féliciter d'avoir su mener à bonne fin une œuvre aussi considérable, qui fait également honneur à son esprit d'entreprise, à son travail, à sa persévérance. Sa modestie ne lui a pas permis de s'en attribuer la paternité devant le public ; mais nous qui le connaissons nous ne saurions oublier le vénérable prêtre qui vient de doter le pays d'un aussi beau livre.

E. LEF. DE BELLEFEUILLE.

---